



DIPLÔME INTER UNIVERSITAIRE SANTÉ, SOCIÉTÉ ET MIGRATION

« Là-bas j'étais, ici je suis et demain qui serai-je ? »

Ou comment se reconstruire après le traumatisme que le parcours migratoire peut engendrer chez le jeune mineur non accompagné.

**Mémoire du Diplôme Inter-Universitaire
« Santé, société et migration »
Rédigé sous la direction de Roman PETROUCHINE**

TOUCHOT Christelle
Année 2018 - 2019

Remerciements

L'ensemble de mes collègues du service Mineur non accompagnés pour leurs témoignages professionnels riches d'informations.

Les trois mineurs dont je garderai l'anonymat qui ont souhaité participer à ma réflexion en m'apportant leur récit de vie.

Mes parents et mes trois filles qui ont su me soutenir dans cette année d'étude.

Je remercie l'ensemble des intervenants du D.U. « Santé et migration » de la promotion 2018-2019 pour leur partage et les enseignements donnés.

Table des matières

I. Introduction et problématique	4
II. Apports théoriques et littéraires	5
A. Le mineur non accompagné.....	5
1. Définition juridique.....	5
2. La typologie du mineur non accompagné	6
3. Définition de l'adolescence	9
B. La question du traumatisme lié à l'exil	10
1. Définition du traumatisme.....	10
2. Les conséquences du traumatisme	10
C. La définition de la résilience.....	12
III. Terrain d'étude et méthodologie	14
A. Terrain d'étude	14
1. Présentation de la structure	14
2. La fonction d'infirmière coordonnatrice.....	15
3. Cheminement : de ma fonction à ma réflexion	16
B. Présentation des mineurs non accompagnés.....	17
1. Mamadou 17 ans.....	17
2. Yaya bassa 18 ans.....	18
3. Amidou 17 ans.....	19
C. Méthodologie de recherche.....	20
1. Les entretiens des jeunes mineurs non accompagnés	20
2. Les entretiens avec le personnel éducatif	21
3. L'entretien avec la psychologue du service.....	22
IV. Réflexion autour de la problématique	22
A. Migration et rupture des liens	23
1. Une rupture du cadre familiale	23
2. Une rupture culturelle	26
B. L'impact des traumatismes engendrés par le parcours migratoire et cette rupture des liens	27
1. Les troubles physiques et psychosomatiques.....	28
2. La notion de temps	29
3. La place de la parole.....	30
C. Adaptation, résilience et reconstruction	31
1. L'adaptation.....	31
2. La question de la résilience.....	32
3. S'intégrer et se reconstruire	33

V. Les outils mis en place et les propositions à concrétiser	34
A. Les outils existants, leurs bienfaits et leurs limites	34
B. Les projets	38
VI. Conclusion.	40

Bibliographie

Annexes :

Annexe 1 les questionnaires élaborés

Annexe 2 les entretiens des jeunes pris en charges par notre service

Annexe 3 questionnaires personnels éducatifs

Annexe 4 questionnaire psychologue du service.

I. Introduction et problématique

Infirmière dans un service accueillant des Mineurs Non Accompagnés (MNA) depuis quatre ans et demi, j'ai vu passer un certain nombre des jeunes hommes et jeunes filles, des adolescents devenus adultes avant d'être majeurs.

Par choix, poussés par les événements, ou encore mandatés par un rêve, une famille, un espoir de meilleur vers une terre « idéale » ; ils entament un parcours migratoire souvent traumatique, fait de questionnements, d'angoisses, et trop souvent, au regard des témoignages, empreints de violences physiques et/ou psychiques.

Ils arrivent sur une terre « promise » qui ne peut tenir aussi simplement les promesses véhiculées par d'autres migrants. Le rêve vendu est souvent bien loin de la réalité vécue. Ils arrivent abîmés, et à cette souffrance parfois visible parfois silencieuse, se rajoutent les difficultés administratives, les différences culturelles, la langue et d'autres obstacles avant que ces jeunes puissent nous dire : « Je vais bien ».

J'ai eu la chance lors d'un entretien infirmier de découvrir Mamadou¹ et son histoire. Il était venu pour l'entretien de santé que je fais à l'accueil d'une nouvelle arrivée sur notre service. En lui présentant les différents intervenants qu'il pouvait rencontrer et évoquant le rôle de la psychologue au sein de notre unité, j'ai senti un repli sur lui-même et lui ai demandé s'il voulait qu'on arrête l'entretien que l'on pourrait reprendre ultérieurement.

Mamadou a souhaité poursuivre et m'a demandé s'il pouvait me raconter ce qu'il a vécu et pourquoi il se sent triste à cet instant. Son témoignage fut le point de départ de ma réflexion.

Soucieuse de lui apporter, autant que possible, si ce ne sont des réponses, tout du moins une aide. J'ai voulu approfondir mon questionnement au sujet de ma pratique professionnelle. De quels outils disposons-nous et comment les utilisons nous ? Donnons-nous suffisamment de temps et d'espace pour l'écoute et la parole ? Notre pratique est-elle juste ? Quelle place « l'humain » prend-elle dans les méandres des priorités administratives ? Cette bienveillance que nous apportons aux jeunes est-elle perçue de la même façon par ces derniers ? Quelles sont les ressources que ces jeunes possèdent pour se reconstruire et en ont-ils tous besoin ?

¹ Prénom fictif pour garder l'anonymat du jeune homme

Ma pratique professionnelle me pousse à m'interroger sur ces conditions d'accueil des mineurs non accompagnés et plus particulièrement sur l'émergence de troubles avec une symptomatologie anxiodépressive (tristesse, troubles du sommeil, troubles alimentaires...) que l'on retrouve de plus en plus lors de nos échanges avec les jeunes, une fois le lien de confiance établi.

Me vient alors ce questionnement sur la reconstruction d'une identité « recomposée », avec ce que le jeune migrant était au pays (son identité sociale, culturelle, familiale), qui il est devenu durant son parcours migratoire, qui il est aujourd'hui au sein de notre structure et qui il tentera de devenir.

Au cours des modules de ma formation DU santé et migration, mon questionnement s'est affiné, et cet écrit n'est pas un aboutissement mais un tremplin pour mûrir cette réflexion et peut être l'inclure dans nos analyses de pratiques professionnelles.

J'aborderai dans un premier temps les apports littéraires et théoriques sur le sujet des mineurs non accompagnés afin de cerner le public concerné, puis je présenterai la structure au sein de laquelle s'exerce, ma fonction première et le cheminement de ma réflexion.

Je présenterai les mineurs non accompagnés qui ont contribué à cette réflexion par leur témoignage et ma réflexion s'articulera autour des différentes ruptures liées à la migration, l'impact de celles-ci et les divers traumatismes et souffrances évoqués par les jeunes au sein de mon service. Je parlerai de leur capacité d'adaptation et ce qu'ils ont mis en place pour se « réécrire » dans leur nouvelle vie. Il sera nécessaire d'évoquer les outils existants que nous avons à leur disposition pour les aider dans ce cheminement, leurs bienfaits mais également leurs limites, et les projets que nous avons ou pourrions bâtir dans ce même objectif d'aider au mieux le mineur non accompagné.

II. Apports théoriques et littéraires

A. Le mineur non accompagné

1. Définition juridique

Le statut du mineur non accompagné évolue dans un contexte complexe car il est mineur mais aussi non accompagné et étranger. Il relève donc de plusieurs juridictions comme l'aide sociale à l'enfance (ASE) mandat du département d'accueil, mais également du droit des étrangers qui est un droit d'état soit un mandat de la préfecture.

Comme nous l'indiquait Laurent DELBOS, responsable du plaidoyer à Forum Réfugiés-Cosi, « la définition du mineur non accompagné (anciennement « MIE », mineur isolé étranger) s'axe autour de trois points. Le premier étant qu'il a moins de 18 ans, il est donc défini comme mineur au regard de la loi. Le second qu'il soit isolé, juridiquement cela implique qu'il n'ait pas de représentant légal de l'autorité parentale sur le territoire français (parents ou tutelle), et on parle souvent d'isolement juridique dans ce cas. Le dernier point étant qu'il soit d'une nationalité autre que française. ». En référence à l'article 375 du code civil, le mineur non accompagné regroupant ses trois caractéristiques est donc considéré comme mineur en danger et incombe d'emblée une prise en charge par l'aide sociale à l'enfance.

Mais dans cette définition on retrouve deux enjeux éloignés. Il y a la question de la minorité, ce sont des enfants soumis aux règles juridiques de la protection de l'enfance et ont un droit de protection, la France étant un des états qui ont ratifiés la convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) de 1989 et admis que certains articles de celle-ci étaient directement applicables devant les juridictions tel que l'article 3 sur l'intérêt supérieur de l'enfant. S'y oppose la question du statut étranger qui relève du droit des étrangers, ce dernier amenant des restrictions dans le cadre juridique. La protection de l'enfance devrait prévaloir sur le droit de l'étranger, bien que cette complexité administrative et juridique dont les interprétations varient selon les départements et les procédures mouvantes dans le temps, plongent les professionnels dans des positionnements compliqués avec la sensation de devoir faire « rentrer le mineur non accompagné dans des cases », ils sont souvent envahis par l'administratif au détriment des besoins propres de l'individu.

2. La typologie du mineur non accompagné

Une étude en 2002 réalisée par A. ETIEMBLE² nous a permis d'établir cinq profils types des mineurs non accompagnés rencontrés sur le territoire français. Profils qui seront complétés en 2012 par deux autres profils à la suite d'une actualisation de cette typologie, menée par A. ETIEMBLE et O. ZANNA³.

² « Les mineurs isolés étrangers en France », évaluation quantitative de la population accueillie à l'aide sociale à l'enfance, les termes de l'accueil et de la prise en charge, étude réalisée pour la Direction de la Population et des Migrations. Angelina ETIEMBLE, Rennes 2002

³ « Des typologies pour faire connaissance avec les mineurs isolés étrangers et mieux les accompagner », A.ETIEMBLE et O.ZANNA, synthèse, juin 2013, convention de recherche n°212.01.09.14, TOPIK collectif de recherche et d'intervention en sciences humaines et sociales.

- Le mineur exilé :

Il vient généralement de pays touchés par les guerres ou conflits ethniques. Il s'exile par peur de répressions liées aux activités politiques de ses parents ou de leur appartenance ethnique. Souvent la cellule familiale est éclatée, les parents sont morts ou portés disparus. Yaya Bassa : « Mes parents ont été accusés de faire du trafic d'armes et de cacher des criminels dans leur maison ». On retrouve également dans ce profil, le mineur qui fuit les accusations de sorcellerie ou les enrôlements de force dans les armées.

- Le mineur mandaté :

Le jeune est mandaté par la famille pour se rendre en Europe et trouver une situation financière qui permettra de subvenir aux besoins de la famille ou la communauté restée au pays. Il se peut également qu'il soit encouragé dans le but d'obtenir une formation qualifiante en Europe qui sera source de reconnaissance de réussite sociale au pays. Amidou : « Ici en Afrique, j'ai connu quelques gens qui quittent l'Europe pour les vacances et reviennent en Afrique. On les approche, ils sont contents, ils sont en France et on pense qu'ils ont des milliards, ils sont bien habillés, ont des bijoux en or, on pense qu'ici en France c'est le paradis, qu'ils ne souffrent pas. »

- Le mineur exploité :

Le mineur est souvent proie à des réseaux de prostitution, de travail clandestin, de domesticité. Mais on retrouve également dans cette typologie le jeune qui travaille pour le compte d'autres migrants, souvent dupé par une promesse de scolarité ou d'avenir professionnel dans le monde du foot.

- Le mineur fugueur :

Le mineur quitte son pays, sa famille sans prévenir. Il fuit une situation difficile pour lui souvent décrite comme maltraitante.

- Le mineur errant :

On y retrouve souvent le mineur déscolarisé qui vie dans la rue faute de cadre scolaire qui le contienne. Cette situation les éloigne de leur famille et des institutions et finissent pas errer et entamer un parcours migratoire. L'errance devient leur mode de vie, il est souvent le mineur non accompagné qui a le parcours le plus long en quête perpétuelle de « meilleur ».

A ces profils se croisent, selon l'étude faite en 2013, deux axes qui éclairent les professionnels sur les motifs de ces jeunes à quitter leurs pays. « Le premier axe est la position du jeune dans son parcours. Soit il est acteur de son projet, c'est un choix personnel, soit il est agent du projet, c'est une décision de la famille / de la communauté. Le second axe met en tension la formulation ou non d'une demande de protection institutionnelle (demande de protection contre absence de demande de protection) »⁴

Cette nouvelle enquête menée dix ans après l'étude faite par A. ETIEMBLE met à jour deux nouveaux profils :

- Le mineur rejoignant :

Le mineur est dans une démarche de rejoindre un parent ou un membre de sa famille. On y retrouve trois catégories :

- Le mineur « envoyé » souvent très jeune, laissé au pays par des parents émigrants qui tentent le rapprochement familial sans passer par les institutions du pays accueillant.
- Le mineur « confié » est un peu plus âgé et est adressé par ses parents à des proches émigrés en Europe dans le cadre d'une mise sous tutelle ou d'une adoption traditionnelle (*kafala*⁵). Ce mineur généralement ne dépend du statut de mineur non accompagné que le temps de la procédure pour que la tutelle soit officialisée.
- Le mineur « successeur » quant à lui est le plus âgé, il est à l'origine d'une migration dans le but de succéder à un père migrant ou de rejoindre une communauté de migrants installés de longue date sur le territoire du pays accueillant. Il devient mineur non accompagné souvent à la suite d'un désaccord avec le parent ou à la suite d'une impossibilité d'être pris en charge par la communauté.

Le statut juridique de ces profils est difficile à définir car il se pose la question de l'isolement réel.

- Le mineur aspirant :

Ce profil, à l'inverse des six autres profils où le jeune est plus agent qu'acteur de sa migration, serait ici, dans une quête plus personnelle, dans une démarche de

⁴ « Des typologies pour faire connaissance avec les mineurs isolés étrangers et mieux les accompagner », A.ETIEMBLE et O.ZANNA, synthèse juin 2013, convention de recherche n°212.01.09.14, TOPIK collectif de recherche et d'intervention en sciences humaines et sociales. Page 6.

⁵ Kafala : procédure d'adoption spécifique au droit musulman, un enfant peut être recueilli par une famille adoptive qui assure sa protection et subvient à ses besoins d'entretien et d'éducation. Il s'agit d'une tutelle sans filiation.

se réaliser en tant qu'individu, « à la différence des autres types, les mineurs aspirants sont plus politisés. Ils dénoncent sans ambages la corruption, l'injustice, les inégalités, les discriminations de leurs pays. Le dessein du mineur aspirant s'apparente à une quête d'un « ailleurs » où l'on peut être soi, « devenir » quelqu'un, exister. »⁶

3. Définition de l'adolescence

Pour l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), l'adolescence est « la période de croissance et de développement humain qui se situe entre l'enfance et l'âge adulte, entre les âges de 10 et 19 ans ». C'est une période de transition qui se caractérise par un rythme de croissance élevé et des changements physiologiques importants.

Toujours selon l'OMS, l'apparition de la puberté marque le passage de l'enfance à l'adolescence.

La question est de se demander de quelle période il s'agit, et dans quel contexte social et spécificités ethniques elle s'inscrit.

Mais la notion d'adolescence est fabriquée culturellement. C'est un phénomène récent propre aux sociétés occidentales apparu au milieu du 19^{ème} siècle. Il faut donc faire attention à nos catégorisations systématiques sur les adolescents. Jean Claude Métraux définit l'adolescence comme une difficile migration temporelle et corporelle de l'enfant pour quitter un monde et entrer dans un autre⁷. Arthur Rimbaud disait « Je est un autre »⁸, « je » peut être l'enfant et l'« autre », l'adulte que « je » deviendra.

L'ethnologue Arnold VAN GENNEP fait référence à une période de transition de l'enfant à l'adulte à travers des rituels de passages, plus ou moins violents selon les cultures. Il évoque « une transition liée à la puberté physiologique et également à une « puberté sociale » essentiellement différentes et qui ne convergent que rarement et que celles-ci donnent lieu à des cérémonies d'initiation de tout ordre donnant accès aux classes des âges et aux différents statuts dans les sociétés observées »⁹.

En Afrique l'adolescence est un passage direct du statut d'enfant à celui d'adulte. Ce passage fait souvent référence à des rites où l'initiation a créé un nouvel être, qu'il faut

⁶ « Des typologies pour faire connaissance avec les mineurs isolés étrangers et mieux les accompagner », A.ETIEMBLE et O.ZANNA, synthèse juin 2013, convention de recherche n°212.01.09.14, TOPIK collectif de recherche et d'intervention en sciences humaines et sociales., page 13.

⁷ Jean Claude Métraux « la migration comme métaphore 3^{ème} édition, éd. La dispute, p.10.

⁸ Arthur Rimbaud « Seconde lettre du voyant » à Paul Demeny 15 mai 1871

⁹ « Les rites de passage » édition numérique de la réimpression de l'édition 1909 Emile Nourry, augmentée en 1969, Mouton and Co et Maison des Sciences de l'Homme. Paris : édition A.et J. Picard 198, 288pp + 29pp

réintégrer dans la société, mais cette fois avec son statut définitif d'adulte, il est alors en mesure de se marier. Ce passage symbolise la destruction de l'ancienne personnalité et la naissance d'une nouvelle. Dans ces pratiques africaines, les initiations féminines ont lieu généralement lors de la première menstruation, considérée comme le signe d'un changement de statut. Souvent ce passage s'accompagne de mutilation (infibulation, excision), ceci visant à « conférer un statut d'adulte en supprimant les signes d'ambiguïté sexuelle propres à l'enfance, le prépuce et le clitoris étant considérés comme les vestiges ridicules et honteux du sexe opposés »¹⁰.

Vient alors cette question de l'adolescent migrant, quel statut a-t-il auprès de ses pairs et de la société qui l'accueille ?

B. La question du traumatisme lié à l'exil

1. Définition du traumatisme

Trauma vient du grec et signifie « blessure » et définit un phénomène de choc violent. Emprunté au champ lexical de la chirurgie, en psychologie il évoque « un choc violent provoqué par des excitations externes sur le psychisme de l'individu, et y provoque des perturbations durables. Il y a effet de surprise, d'effraction et de débordement des défenses psychiques »¹¹

Le traumatisme reste donc une expérience singulière qui ne peut se mesurer à la gravité matérielle et physique que subit le jeune, mais à l'impact qu'il a dans l'histoire propre de chacun. Ce surajoute, la fracture culturelle et l'ensemble des remaniements qu'engendre le passage de l'adolescence au monde de l'adulte et la construction de son identité.

2. Les conséquences du traumatisme

Les troubles liés aux traumatismes vécus sont tous aussi variés que les traumatismes eux-mêmes. N'oublions pas que ces derniers peuvent être issus des violences subies lors de leur parcours migratoire mais aussi en lien avec la rupture d'un mode de vie, d'une culture, du lien familial. Chaque étape de cette migration, de la préparation ou de la non-préparation à ce voyage, au parcours et à l'arrivée dans le pays d'accueil sont

¹⁰ « Les rites et passages dans les sociétés traditionnelles », publié le 11 août 2015 par Dr Joseph Balland, <http://www.lagouvernance.fr/les-jeunes-et-les-rites-de-passage-dans-les-societe-traditionnelles/>

¹¹ Hervé Bentata et Laurent Tigrane Tovmassian, « Le traumatisme dans tous ses éclats, clinique du traumatisme » éd. In Press, collection Explorations Psychanalytiques, mai 2012. P.32

autant d'étapes pouvant être porteuses d'événements traumatiques qui auront ou non un impact psychologique pouvant aller sur le versant pathologique. A cette souffrance mentale des mineurs liée à leur parcours et ce qu'ils ont laissé derrière eux, s'ajoute un climat d'incertitude dans le pays d'accueil où ils peuvent être victimes de rejet, remise en cause de leur parole avec cette question du doute de la minorité et de leur identité. Ils sont dans un schéma perpétuel d'adaptation à des règles et des lieux de vie, des langues nouvelles qui les inscrivent plus dans un schéma de survie. Le mineur non accompagné est plus vulnérable face aux traumatismes, il quitte son pays sans un adulte, un parent ou une personne référente qui le guidera. Ces changements d'environnement, de culture et de langue ainsi que le fait d'être sans figure d'attachement et l'expérience de guerre et de violence, la séparation d'avec la famille et la perte de repères fondamentaux augmentent évidemment le risque que le traumatisme devienne pathogène.

« Isolés en France et à distance du milieu où ils ont grandi, les mineurs isolés vivent des expériences douloureuses : morosité profonde voire dépression, souffrances liées aux traumatismes vécus, vulnérabilité masquée par un apparement durcissement, anxiété liée à l'avenir et aux incertitudes juridiques »¹².

Plusieurs troubles psychiques pourront alors être observés en fonction de l'impact que le traumatisme a créé chez l'individu.

Nous retiendrons essentiellement l'état de stress post-traumatique (ESPT), trouble anxieux sévère qui se développe à la suite d'un ou plusieurs événements traumatiques avec un choc d'une telle violence que l'individu ne pourra pas mettre en place ses défenses psychiques et les troubles psychosomatiques apparaîtront.

L'ESPT peut survenir immédiatement mais également après un certain temps de latence. Selon L'APA (Association Américaine de Psychiatrie) qui a édité le DSM-5 (Manuel Diagnostique et statistique des troubles mentaux) il existe 4 types de symptômes lors d'un état de stress post-traumatique :

- La réviviscence : des éléments du quotidien rappellent le traumatisme vécu qui font resurgir des souvenirs envahissants et répétitifs qui se manifestent souvent sous formes de cauchemars. Mamadou : « Souvent quand je suis seul, ça m'arrive devant moi, les images viennent devant moi et ce n'est pas facile à traverser, tu vois ? »

¹² Julien Bricaud, « accueillir les jeunes migrants, les mineurs isolés à l'épreuve du soupçon », édition 2012 Chronique Sociale.

- L'évitement : la personne évite tout lieu, stimuli ou situation qui lui rappelle le traumatisme.
- L'altération des cognitions et de l'humeur : celle-ci se fait par l'incapacité de ressentir des émotions positives où l'individu fait abstraction d'aspects importants de l'évènement traumatique.
- L'hyperréactivité : l'individu est dans un mode d'hypervigilance face au danger.

Souvent cet état de stress post-traumatique est associé à des troubles de la mémoire et de la concentration et une altération de la perception du temps et de l'espace. Etat que l'on retrouve dans les récits qui parfois sont différents selon le moment où le mineur est interrogé sur son parcours. Lorsque l'on a pu mettre en place une prise en charge psychologique, on constate des remaniements dans les récits.

Quant aux troubles psychosomatiques, ils se manifestent souvent par des douleurs physiques souvent chroniques et intenses qui ne trouvent pas d'explications dans l'exploration physique médicale. On retrouve souvent ces troubles associés à de l'anxiété, des peurs nocturnes ou une tristesse lancinante.

Cependant tout parcours migratoire n'aura pas forcément d'impact pour la santé mentale du jeune, cela dépendra de sa capacité de résilience.

C. La définition de la résilience.

La résilience est un terme physique qui désigne la résistance d'un matériau, la capacité d'un corps, d'un organisme, d'une espèce, d'un système à surmonter une altération de son environnement.

La résilience en psychologie est la faculté de « rebondir », de vaincre des situations traumatiques. Elle est la capacité pour un individu à faire face à une situation difficile génératrice de stress. Ce concept de résilience ou « l'art de naviguer entre les torrents », est introduit en France dans les années 90 par Boris Cyrulnik.

Cette résilience nécessite des interactions sociales pour se développer. La présence d'un réseau extérieur est indispensable et joue un rôle prépondérant dans cette reconstruction. Au sein du service dans lequel je travaille, ces interactions s'articulent autour du jeune MNA, avec son éducateur référent, l'infirmière, l'ensemble des éducateurs présents, la psychologue, ainsi que l'ensemble des liens sociaux que le jeune se crée tout au long son parcours scolaire et lors de pratiques sportives ou artistiques.

Boris Cyrulnik, Neuropsychiatre, directeur d'enseignement à l'université de Toulon intitule sa conférence tenue le 5 avril 2017 à Marseille « ce qui ne nous tue pas... ».

Nous aurions tendance à finir cette phrase par celle de Nietzsche, philosophe allemand du 19^{ème} siècle, « ce qui ne nous tue pas...nous rend plus fort », mais Boris Cyrulnik explique que chaque traumatisme laisse une trace traumatique dans l'organisme, qui marque la vie, cela rend vulnérable et diminue le bien-être.

La résilience permet alors à un individu de continuer à se développer et se construire au-delà de ce traumatisme, avec une nouvelle organisation psychique, ni meilleure, ni plus forte que celle que l'individu possédait au départ, ni plus fragile mais seulement différente¹³.

Telle l'image de la faune et de la flore qui après l'incendie reprend ses droits mais dont le paysage changera inexorablement. La résilience n'a pas cet effet de correcteur, j'efface et je réécris mon histoire, mais elle permet de supporter et de continuer.

Selon Boris Cyrulnik, on repère trois facteurs principaux permettant cette résilience : « le tempérament de l'enfant, le milieu affectif dans lequel il baigne au cours des premières années, un environnement soutenant ou non ».

Lorsqu'on parle de l'importance des liens pour favoriser cette capacité de résilience, on ne peut oublier la théorie de l'attachement de John Bowlby¹⁴, qui démontre l'importance des liens affectifs et de la communication verbale et non verbale qui permettent à l'enfant de se construire et de se sentir en sécurité.

Cette capacité à se reconstruire après les événements traumatiques pour le jeune mineur non accompagné dépendra alors de sa résilience, mais également des liens qu'il va tisser avec l'ensemble les personnes présentes (les éducateurs, les intervenants scolaires, le personnel paramédical), liens qui lui apporteront cette sensation de contenance et de sécurité, qui lui permettront de diminuer l'impact du traumatisme. Mamadou : « Quand je suis arrivé au centre, j'ai vu plein de jeunes aussi, on arrive à parler un peu, comment ils sont arrivés là, ce qu'ils faisaient, donc ça m'a rassuré un peu. Un mois après j'ai rencontré la psychologue, j'ai échangé avec elle et souvent quand je n'avais rien à faire, je venais dans son bureau, on échangeait sur mon passé un peu... aujourd'hui je suis content, je commence l'école lundi. »

¹³ Boris Cyrulnik, Neuropsychiatre, directeur d'enseignement à l'université de Toulon. Conférence du 5 avril 2017, Marseille, Théâtre Toursky, <https://www.dailymotion.com/video/x5hiuzf>

¹⁴ Référence à John Bowlby (1902-1990) psychanalyste et psychiatre, théorie de l'attachement cours IFSI jury-les-Metz promotion 2002-2005

« Les mineurs isolés sont de plus en plus nombreux et sont en très grand dangers, parce qu'ils ne sont pas entourés et la seule solution qu'il leurs reste est de vivre dans l'immédiat avec l'alcool, les drogues, le vol et la prostitution. Et si on les laisse trop longtemps, ils ont des altérations cérébrales, c'est-à-dire que s'ils n'ont pas été stimulés, ils sont abimés. La résilience est alors très difficile. Quand un enfant émigre en étant entouré et accueilli, c'est un stress mais il a une très grande probabilité de reprendre un bon développement. »¹⁵

Cependant il faut noter qu'il y a trois formes de résilience. Elle peut être individuelle, elle se retrouve au niveau de la génétique, de l'autonomie, de la faculté d'adaptation. Elle peut être familiale avec beaucoup de communication au sein de la famille, un environnement sécurisant, l'idéologie. Et enfin elle peut être issue des facteurs sociaux avec les participations à des groupes de parole même si on ne parle pas, se rassembler autour d'une communauté sociale, religieuse ou sportive. « La résilience résulte de l'interaction entre l'individu lui-même et son entourage, entre les empreintes de sa vie antérieure et le contexte du moment en matière politique, économique, sociale, humaine. Elle résulte aussi de l'interaction entre facteurs de risque et facteurs de protection. »¹⁶

La résilience naît de l'interaction entre la disposition innée interne et l'expérience externe. Elle découle d'une relation bienveillante, de capacités d'adaptation et d'expériences positives. Pour une même personne, la capacité à résilier peut dépendre des situations.

Boris Cyrulnik, « il me semble que, lorsqu'on a été blessé dans sa vie, on est contraint de mettre en place, de tricoter un processus de résilience jusqu'à sa mort. La blessure est enfouie, maîtrisée, transformée, mais elle ne guérit jamais complètement ».

III. Terrain d'étude et méthodologie

A. Terrain d'étude

1. Présentation de la structure

¹⁵ Boris Cyrulnik, interviewé par Michel Cymès chirurgien ORL et parrain d'Enfance Majuscule lors de la Journée internationale de migrants, 18 Décembre 2018.

¹⁶ Manciaux Michel, « La résilience. Un regard qui fait vivre », *Études*, 2001/10 (Tome 395), p. 321-330. URL : <https://www.cairn.info/revue-etudes-2001-10-page-321.htm>

Notre association s'axe autour du développement de l'habitat, l'accompagnement, le logement et l'insertion du public accueilli. Elle développe, dans ses différentes activités, la mixité sociale favorisant le respect mutuel et un suivi personnalisé pour permettre aux publics de se « construire » au mieux.

Au sein de cette association, mandatée par L'ASE, existent plusieurs pôles dont le pôle enfance qui compte pour l'année 2019, deux services avec un agrément de 73 mineurs non accompagnés par service, un service mixte accueillant 28 places pour de l'hébergement d'urgences et 45 places en accueil après placement sous tutelle du département, ainsi qu'un service d'accueil d'urgence d'une capacité d'accueil de 64 places où sont hébergés les mineurs non accompagnés en attente d'une évaluation (en 2014 l'association avait un agrément pour 60 mineurs non accompagnés).

Nos services proposent un accueil et un accompagnement adapté et bienveillant à chaque jeune, en lui permettant de découvrir son nouvel environnement de vie. Il met à la disposition des jeunes un ensemble d'installations matérielles pour leur hébergement et leur restauration ainsi que des moyens qui permettent directement ou indirectement, de favoriser leur insertion par différentes formes d'incitations et d'actions dans les domaines où se forge leur qualification sociale : vie quotidienne, emploi, formation, loisirs, en lien avec nos partenaires associatifs et institutionnels.

Les équipes sont formées d'un chef de service, de travailleurs sociaux qui ont en charge entre 12 et 15 suivis éducatifs individuels, une infirmière coordonnatrice, un gestionnaire logement, un agent administratif, un agent technique, et un agent d'entretien. Nous avons également une psychologue depuis le mois d'octobre 2018 qui mène ses actions sur l'ensemble des services.

Les jeunes accueillis sont hébergés dans des appartements en collocation de 2 à 4 jeunes avec en référence un éducateur par jeune et un gestionnaire logement pour la logistique de l'appartement.

2. La fonction d'infirmière coordonnatrice

La fonction d'infirmière coordonnatrice s'articule autour de plusieurs axes :

- Sur le plan médical, elle accompagne les jeunes dans leurs démarches de santé dans le but de les rendre autonomes dans leur suivi et tout particulièrement pour ceux qui ont des pathologies chroniques. Nous avons mis en place une procédure qui inclut les dépistages sérologiques et tuberculeux, les vaccinations et un bilan

de santé auprès de la médecine préventive qui permet aux jeunes accueillis de faire le point sur leur état de santé et de leur proposer un accompagnement adapté en fonction des pathologies rencontrées. Chaque jeune possède un médecin traitant déclaré le temps de sa prise en charge.

Nous avons établi un réseau de partenaires médicaux et paramédicaux qui au fil des années a su s'adapter à la particularité de notre public et des contraintes qu'imposent leur prise en charge.

- Dans le domaine de la santé publique, l'infirmière mène, dans un rôle éducatif et préventif, des actions en collectif ou individuelles sur l'hygiène (individuelle ou des logements), des rencontres avec des partenaires extérieurs sur des thèmes tels que les MST et leurs modes de transmission, la nutrition, la sécurité (mise en place de formation Prévention et Secours Civiques) pour les jeunes accueillis, des ateliers sur les différents thèmes évoqués, l'affichage de conduites à tenir.
- Sur le plan psychologique, l'infirmière peut mener des entretiens individuels souvent à la demande des jeunes ou à la suite d'un échange avec les éducateurs référents qui soulèvent un questionnement sur le moral du jeune, lorsque ceux-ci observent un repli ou des troubles du sommeil ou de l'appétit. Depuis l'arrivée de la psychologue, elles travaillent en collaboration pour conduire les jeunes, en demande de prise en charge psychologique, à s'adresser aux Centres Médicaux Psychologiques du secteur.

3. Cheminement : de ma fonction à ma réflexion

Je suis arrivée en Avril 2015 au sein de ce service sans avoir aucune connaissance du public accueilli. J'ai, certes déjà travaillé auprès d'adolescents, mais le statut de migrant était pour moi nouveau. J'ai dû m'adapter et me former sur les prises en charge liées aux mineurs non accompagnés, les réglementations, la tutelle de l'aide sociale à l'enfance, les démarches administratives et instaurer un mode de fonctionnement pour permettre à ces jeunes de bénéficier d'une prise en charge médicale qu'on espère optimale.

Les premières choses mises en avant à mon arrivée, étaient le besoin d'une infirmière sur le service pour soulager la charge de travail des éducateurs sur la partie médicale au regard des pathologies dépistées. Je suis arrivée sur une création de poste car en 2015 il n'y avait pas d'infirmière dans notre département, dédiée au service des mineurs non

accompagnés, seuls les éducateurs menaient de front la prise en charge socio-éducative et médicale.

C'est avec le temps et les rencontres que s'est forgé ce besoin de mieux cerner la problématique liée aux traumatismes psychiques. Avec le nombre croissant de jeunes arrivants dans notre département, les manifestations des troubles du sommeil ou des pertes d'appétit, des cauchemars récurrents ont aussi été plus présents lorsque nous évoquions en réunion de service les prises en charge de nos jeunes. La première difficulté a été pour moi d'amener les jeunes concernés à adhérer à une prise en charge autre ne relevant pas du soin physique, car il y a beaucoup de méconnaissance de leur part vis-à-vis de la fonction d'un psychologue.

B. Présentation des mineurs non accompagnés¹⁷

1. Mamadou 17 ans

Mamadou est ivoirien. Ses parents se sont séparés quand il était jeune, son père était chrétien et sa mère musulmane. Il a vécu avec son père et a très peu vu sa maman dont le mari refusait de prendre Mamadou en charge pour son éducation.

Son père était un « attrapeur de sorcier », et ses pratiques ne faisant pas l'unanimité, il a été fait prisonnier par le chef du quartier à la suite d'un désenvoutement sur un membre de la famille de celui-ci. Mamadou a été contraint de fuir pour éviter des représailles car il assistait souvent son père, ce dernier souhaitant que son fils prenne sa relève.

Mamadou est arrivé en Libye, en passant par le Burkina Faso, puis la Côte d'Ivoire et le Niger, où il a été enfermé avec d'autres mineurs. Il sera forcé de monter dans un zodiac alors que son choix était de retourner au pays pour retrouver son père, mais a appris que celui-ci était décédé. Il arrivera en Italie où il restera presque une année et apprendra à lire et écrire. Mais ne voyant pas d'avenir il sera aidé par un autre migrant à fuir l'Italie pour la France où il sera mis à l'abri en septembre 2018 dans le service d'urgence en attente de son évaluation puis accueilli dans notre service en mars 2019. Depuis le mois d'avril 2019, Mamadou est scolarisé en UPE2A (unité pédagogique pour élèves allophones arrivants) et débutera un apprentissage en maçonnerie en septembre.

Mamadou lors des entretiens infirmiers a évoqué une grande tristesse et des difficultés quand il pense à son parcours et a accepté de rencontrer la psychologue du service.

¹⁷ Les prénoms ont été modifiés afin de préserver l'anonymat des mineurs non accompagnés.

J'ai constaté quelques divergences dans son récit par rapport aux informations recueillies lors de son évaluation, mais après plusieurs échanges les pièces du puzzle ont repris un sens plus compréhensible. Par exemple le décès de son père décrit dans nos échanges comme quelque chose de vécu avant son parcours migratoire sera remis dans son contexte original après plusieurs entretiens et que Mamadou sera plus posé car entouré dans sa prise en charge, et nous apprendrons qu'il a pris connaissance du décès de son père alors qu'il était en Lybie par une connaissance retrouvé pendant son voyage. (Cf. p.1, les troubles associés au stress post traumatique)

2. Yaya bassa 18 ans

Yaya bassa est originaire de la République du Congo. Il a toujours vécu à Kinshasa avec ses parents et un cousin. Son père était commerçant et sa mère femme au foyer. Yaya bassa est allé à l'école depuis l'âge de 3 ans et sera contraint d'abandonner ses études en secondaire à la suite des événements qui ont été à l'origine de son départ.

En aout 2016 des policiers ont fait irruption chez lui, son père étant soupçonné de vendre des armes et de garder des opposants au régime dans son habitation. Yaya bassa s'est enfuit en sautant par la fenêtre sous les conseils de sa mère (il porte une grande cicatrice sur un avant-bras). Il a trouvé refuge chez un ami de son père. Cette personne (qu'il appelle oncle) ira au domicile de ses parents le lendemain et donnera a Yaya bassa comme information que ses parents ont été conduits en prison. Il lui sera alors recommandé de fuir le pays sous peine d'être lui aussi arrêté. N'ayant pas ses papiers il prendra l'identité du fils de cet ami pour fuir en Grèce. C'est son « oncle » qui financera l'ensemble de son voyage et il sera hébergé par un ami de celui-ci là-bas. Durant une année, il va attendre sans être scolarisé la venue en Grèce de son « oncle ». Il partira avec lui pour Paris où cet homme lui financera un billet de train pour le département des Vosges avec comme information qu'un ami a lui viendra le chercher et l'inscrira dans une école de foot. A son arrivée, personne ne sera là pour Yaya bassa et il dormira dehors avant d'être pris en charge par la police et mener au conseil départemental pour être mis à l'abris à l'hôtel en attente de son évaluation.

Il arrivera dans notre département en juillet 2017, sera mis sous tutelle du département en septembre 2017 et pris en charge pas notre service. Il suit actuellement une formation en Bac professionnel.

Lors des entretiens infirmiers Yaya bassa a notifié ce besoin de rencontrer quelqu'un pour l'aider, car il a des difficultés à trouver le sommeil et pense beaucoup à ses parents ne sachant pas ce qu'ils sont devenus. Il a demandé à rencontrer la psychologue du service et débuté un suivi avec le centre médico psychologique.

3. Amidou 17 ans

Amidou est originaire de Côte d'Ivoire. Son père est décédé dans un accident de la voie publique et sa maman vend au marché des fagots qu'elle a ramassés.

Il est le cadet d'une fratrie de 3 dont il est le seul garçon.

Après le décès de son père, sa mère se remarie avec son oncle paternel et devient la troisième épouse de celui-ci (Amidou fait la référence au Lévirat, coutume où l'épouse du défunt doit prendre pour époux le frère de celui-ci, pratique encore très courante en Afrique).

Amidou subit insultes et maltraitances physiques, son beau-père refuse qu'il aille à l'école et lui donne des tâches ingrates.

C'est sa grande sœur informée de ces maltraitances qui décide de prendre en charge Amidou et qui finira par financer son voyage.

Il passera par le Niger puis la Libye où il séjournera plusieurs mois en attendant que sa sœur et sa mère réunissent l'argent nécessaire pour traverser la mer Méditerranée.

Après un passage en Italie, il séjournera à Nice puis à Paris où il errera quelques jours dans la rue avant d'être mis à l'abri au mois de mai 2018 dans notre département, où sera faite son évaluation.

Il sera noté lors de celle-ci que le jeune homme est apeuré, pleure beaucoup et semble manifester un état de choc et une grande méfiance, il semblerait avoir vécu un parcours très douloureux. Il sera mis sous tutelle du conseil départemental en septembre 2018.

Depuis septembre 2018 Amidou fait partie des jeunes accueillis dans notre service. Il a entamé un parcours scolaire en décembre 2018 et montre un réel intérêt pour son avenir.

Lors de nos entretiens infirmiers, Amidou me confira qu'il a subi des violences physiques en Lybie, coup de crosse de fusil au niveau de son épaule gauche qui déboîte régulièrement depuis (une prise en charge médicale pour ce problème est en cours). Mais également des troubles du sommeil avec des cauchemars réguliers et cette sensation quand il se couche et ferme les yeux d'être encore sur la barque et de subir les mouvements des vagues.

Amidou a changé plusieurs fois de référence éducative, une première sur l'accueil en hôtel, une seconde au sein du service d'accueil d'urgence puis son éducatrice référente au sein de notre service et une seconde éducatrice au départ par mutation de la première. Amidou n'a pas souhaité rencontrer la psychologue du service mais à préciser qu'il serait venu si les événements avaient été difficiles à supporter.

C. Méthodologie de recherche

Lors d'un entretien poignant, je me suis posée un certain nombre de questions sur la prise en charge psychologique des jeunes accueillis et cela m'a incitée à réfléchir sur comment faciliter la parole du jeune et l'amener à se tourner vers le professionnel qui aura le plus d'outils adaptés à sa demande.

J'ai été amenée à évoquer mon parcours d'étudiante pour le Diplôme Universitaire « santé, société et migration » auprès des jeunes lors d'échanges simples. Mon but était de connaître des histoires de vie en laissant le libre choix aux jeunes de les partager avec moi en assurant leur anonymat. Ce fut un moment délicat au regard des violences subies et des traumatismes que j'avais déjà à ma connaissance pour certains d'entre eux. J'ai laissé le jeune investir ou non cet espace de parole et de confiance. J'ai proposé à plusieurs jeunes d'avoir une participation active à mon travail de fin d'études et spontanément certains se sont portés volontaires. J'ai alors vu avec eux de quoi il en retournait exactement et de quelle manière j'allais procéder pour recueillir leur témoignage.

Dans un premier temps et dans un souci de retranscrire avec exactitude leurs paroles je leur ai demandé s'ils étaient d'accord pour que nous fassions un entretien enregistré. Il est plus facile également par cette méthode de libérer les mots et les maux. Une autorisation après accord du jeune a été demandée à la tutelle départementale pour ceux encore mineurs, afin d'exploiter leurs récits dans mon analyse.

1. Les entretiens des jeunes mineurs non accompagnés

Le premier entretien avec Mamadou a été un échange libre à la demande du jeune homme. La relecture de cet entretien et les échanges professionnels avec mes collègues sur ce que nous confient les mineurs accueillis m'ont permis d'établir un questionnaire

semi dirigé. Lors de ma rencontre avec Yaya bassa le questionnaire a été un guide mais très vite le jeune homme a souhaité parler librement sans répondre à toutes les questions ou pas forcément dans un ordre précis. Je me suis donc adaptée à sa demande afin qu'il se sente le plus à l'aise dans cet entretien. Quant à Amidou, ce jeune homme était plus dans la dynamique simple de répondre aux questions.

Il était important pour moi d'avoir trois profils différents pour élargir ma réflexion et ne pas en faire une généralité basée sur un seul et même profil. Les jeunes hommes sont d'ethnie différente et leur histoire de vie et de migration également. Cependant les traumatismes évoqués ont une certaine similitude.

2. Les entretiens avec le personnel éducatif

Après ce recueil d'informations auprès des mineurs non accompagnés, j'ai souhaité avoir un regard professionnel sur nos pratiques et ce que nous apportons à ces jeunes. Non pas pour remettre en question ou juger le travail de chacun, mais pour avoir un regard croisé sur cette prise en charge. De quelle façon le travailleur social la perçoit et comment elle est réellement vécue par le mineur.

J'ai alors établi un questionnaire sur deux axes :

Le premier visant à connaître le lien qui se crée entre l'éducateur et le mineur qu'il a en référence, de quelle manière celui-ci s'établit et les difficultés que le travailleur social peut ou non rencontrer. Puis dans une seconde partie j'ai dirigé le questionnaire sur le parcours migratoire des jeunes, ce que les travailleurs sociaux ont pu constater durant leur prise en charge au sujet des manifestations de troubles pouvant nous indiquer une souffrance psychique liée aux traumatismes vécus avant d'arriver dans notre service.

La question de résilience, fil rouge de ma réflexion ne peut se faire sans avoir à l'esprit l'importance des liens qui se tissent entre les jeunes et leurs éducateurs, et comment ce lien fait écho dans le processus que le jeune met en place pour se reconstruire. Nous verrons par la suite comment un acte bienveillant pour l'un sera teinté d'incompréhension pour l'autre et que parfois, sans en être conscient il y a un fossé entre la prise en charge que nous travaillons et le sentiment d'insécurité que ressent le jeune.

3. L'entretien avec la psychologue du service

La venue d'une psychologue dans nos services était une évidence au regard des constats faits par l'ensemble des professionnels sur la souffrance palpable de certains jeunes accueillis.

En Poste depuis bientôt une année, elle a pu souligner l'importance de la prise en charge psychologique de ces jeunes en demande et son regard professionnel croisé à celui de l'ensemble de l'équipe nous permet de mettre en évidence les besoins de ces jeunes. Ainsi que les possibilités de prise en charge et outils que nous devons encore développer pour le bien être de ces mineurs non accompagnés.

L'entretien avec la psychologue s'axe autour de ses fonctions et son champ d'action auprès des jeunes. Pour pouvoir compléter ma réflexion, elle a su m'apporter des réponses sur les vulnérabilités et symptômes perçus lors de ses interventions que nous évoquerons dans le chapitre suivant.

IV. Réflexion autour de la problématique

Jean Claude Métraux décrit la migration au sens large comme le passage d'un monde à l'autre, passant par 6 étapes : vivre dans un monde et en être, quitter ce monde, passer d'un monde à l'autre, entrer dans un autre monde, vivre dans cet autre monde, être dans cet autre monde.

Ces 6 étapes décrivent avec précision toutes les transitions que le jeune mineur entame lors de son parcours migratoire jusqu'à une vie « réécrite » dans un pays d'accueil où il se projettera, mais également dans sa transition entre le monde de l'enfance et celui de l'adulte.

La première étape relie le mineur à son appartenance à un pays, une culture. La seconde souligne la perte de ses repères, de son environnement et de son rôle dans la société qu'il quitte mais également des liens qui l'ont fait grandir. La troisième étape sur le parcours des mineurs est sans doute une des plus marquantes car il s'agit de passer d'un monde à l'autre. Concrètement, cela sera pour certains en avion pour les autres, en barque sur un périple en mer teinté de désillusions et de souffrances physiques et psychiques souvent avec une perte de l'estime de soi. Une grande majorité des traumatismes que les jeunes évoquent lors des entretiens sont en lien avec cette étape. La quatrième étape, « entrer dans un autre monde » amène le mineur à une nouvelle

appartenance mais très compliquée à investir car il y a la barrière de la langue, l'obstacle du logement (la cohabitation avec d'autres jeunes migrants et pas forcément du même pays), les méandres juridiques, et un contact avec la population souvent restreint aux travailleurs sociaux et monde médical qui prennent en charge le mineur. Les deux dernières étapes seront le fruit du travail des éducateurs avec le jeune et sa capacité de résilience pour se « réinventer » une identité qui lui est propre et supportable pour s'inscrire dans une nouvelle société.

A. Migration et rupture des liens

La plupart des mineurs non accompagnés rencontrés dans nos services sont partis de leur pays pour fuir une situation de violences, des conflits familiaux, ou une situation politique avec des régimes autoritaires. Cette migration implique alors des ruptures importantes que Marie André Ciprut décrit de la sorte : « des changements sur le plan externe incluant le changement de pays, de langue, de culture, de climat, de conditions de vie, et des bouleversements sur le plan interne qui concernent la perte des liens familiaux, de la confiance en soi, de son réseau social ».¹⁸

Nathan Tobie, psychologue et ethnopsychiatre explique qu'émigrer c'est « quitter, perdre l'enveloppe de lieux, de sons, d'odeurs, de sensations de toutes sortes qui constituent les premières empreintes sur lesquelles s'est établi le codage du fonctionnement psychique »¹⁹

1. Une rupture du cadre familiale

En lisant les parcours de vie des jeunes accueillis dans notre service, j'observe qu'une grande majorité des projets migratoires ne sont pas réellement d'ordre économique mais prennent forme dans un contexte familial particulier souvent sur fond de violence, d'abandon, de remariage ou de décès d'un ou des parents, en découle des soucis d'ordre économique. Ces jeunes ont muri alors un projet avec un désir de réussir ailleurs. Certains, dans nos échanges évoqueront le projet de retourner au pays sans en avoir une notion du temps précise, mais avec cette certitude de reconnaissance là-bas s'ils

¹⁸ CIPRUT Marie André. « Migration, blessure psychique et somatisation » p 23.,Editions Médecine et Hygiène.2007

¹⁹ Garance ROTHENBUERLER, mémoire-orientation de recherche « la santé psychique des mineurs non accompagnés » recherche qualitative sur la prise en charge psychiatrique des mineurs non accompagnés dans le canton de Vaud, mémoire N° CIDE 2017/MIDE 15-17/13 , Lausanne, Centre inter facultaire en droits de l'enfant de l'université de Genève.

réussissent ici. Quoi qu'il en retourne, il quitte un cercle familial par choix ou obligation mais cette décision engendre une séparation qui sera longue voir définitive et qu'on peut alors définir comme une rupture.

Je pense qu'il est important de faire la différence entre la rupture qui implique que la personne quittée, on ne la reverra plus (souvent en référence au décès) alors que la séparation permet de garder cette possibilité de retrouver quelqu'un qu'on a laissé ailleurs et même si cela implique l'absence sur le moment. L'espoir un jour de ces retrouvailles peut renforcer la capacité que le mineur peut avoir à surmonter les traumatismes vécus. Un jeune homme, majeur qui a son titre de séjour et qui a quitté notre service mais qui a gardé le contact, me confiait : « c'est bien maintenant que j'ai mon titre de séjour et que ça se passe bien avec mon apprentissage je vais pouvoir retourner un peu voir ma maman, elle est malade et je dois m'occuper d'elle, même si ça été dur en Lybie et ces années sans pouvoir voir la famille, mais maintenant je peux lui dire que ça va et je peux aller la voir et revenir. »

La notion de rupture va engendrer une vulnérabilité plus importante, toujours en fonction du vécu de l'individu, ce qui peut ébranler son schéma affectif et psychique. Ici la notion du « caregiving » (termes anglais utilisé en psychologie pour définir ce qui prend soin de l'enfant de façon cohérente et continue et qui apporte un sentiment sécurisant) prend tout son sens. La perte des repères familiaux et l'isolement instaurent dès lors un climat d'insécurité pour le jeune migrant. Yaya Bassa m'expliquait le moment où son oncle l'a laissé seul en France : « au 5^{ème} jour à Paris mon tonton m'a dit qu'il allait me payer un billet de train pour une autre ville où je pourrais jouer au foot et où je serais scolarisé. Je me suis décidé d'accepter et je lui ai demandé s'il venait avec moi, mais ça réponse a été carrément « moi je vais rester ici à Paris et je vais retourner au Congo pour faire les affaires je ne peux pas rester en France ici pour te surveiller », mais il n'y avait personne a la gare d'arrivée et j'ai dormi dehors »

Une éducatrice me confiait qu'à la suite de leur rupture des liens familiaux, les mineurs arrivaient avec une demande d'affection énorme et qu'il était important de mettre en place très rapidement la juste distance et de leurs donner les bons codes et repères pour qu'ils se sentent en sécurité dans une relation d'aide sans l'investir de manière trop affective.

Yaya bassa, qui n'a plus de nouvelles de ses parents et qui a clairement émis le doute qu'ils soient encore vivants, m'explique lors de notre entretien, la difficulté à vivre plusieurs rencontres et séparations lors de sa prise en charge : « Ce n'était pas facile à

chaque fois de changer de nouvelles personnes, au début mon éducatrice elle-même a remarqué que je ne l'appelais pas, j'avais toujours au téléphone l'éducatrice que j'avais rencontré à l'hôtel. Je n'arrivais pas à m'adapter parce que je ne connaissais pas. Ce n'est pas elle que j'ai vu la première. L'éducatrice de l'hôtel m'expliquait que la nouvelle éducatrice était gentille, qu'elle saurait écouter, et que je ne devais pas avoir peur d'aller la rencontrer. ».

Et lorsque je lui demande ce que nous pourrions améliorer il me répond : « Faudrait que la personne que l'on rencontre, avec qui on a des liens en premier reste notre référente. Parce que lorsqu'on me dit d'un coup tu quittes l'éducatrice pour une autre, ce n'est vraiment pas facile, moi je vécu ça comme un abandon. ». Ce jeune homme plus tard me diras également que l'absence plusieurs mois de son éducatrice a été très difficile à gérer même s'il avait des nouvelles téléphoniques et que les autres éducateurs faisaient le relais durant cette absence. On peut concevoir dans ce genre de situation que ces séparations peuvent réactiver des blessures passées et perturber l'équilibre de l'univers affectif du mineur. Il peut alors manifester de nouveaux symptômes ou renforcer ceux déjà présents.

C'est pourquoi il me semble important dans ce lien qui se tisse, qu'il faut avoir à l'esprit que le maintien des liens avec les familles restées au pays, quand cela est possible, est nécessaire pour le bien être du jeune.

Amidou : « Ma grande sœur, ma petite sœur, de temps en temps je parle avec eux, mais à chaque fois ça me fait du bien ».

Bien que cette distance et ce lien soient maintenus, ils peuvent également avoir à l'inverse un impact psychologique pour le jeune car il sait l'inquiétude que sa situation peut générer auprès de sa famille. Cela peut raviver les souffrances liées à l'éloignement et souvent les parents, comme le mineur, dissimulent leurs difficultés pour ne pas inquiéter l'autre, ce qui teinte les échanges de beaucoup de non-dits et peut se développer un sentiment de culpabilité. Sentiment qui peut avoir comme raison le fait de savoir que c'est difficile pour les membres de la famille restés au pays et être dans l'incapacité de les aider dans l'immédiat.

D'autres jeunes manifesteront une tristesse qui les poussera à remettre en question la légitimité de leur migration car l'éloignement deviendra insupportable. Un jeune homme qui est dans notre service depuis plus de deux ans m'expliquait qu'après la perte de son papa décédé alors qu'il avait déjà migré, il était maintenant le chef de la famille, et il avait du mal à vivre loin de sa mère et de ses sœurs. Ayant gardé le contact et

voyant qu'elles allaient « bien », il se posait réellement la question de repartir ; « ici il n'y a rien hormis l'école et même si là-bas il y avait moins (en parlant de la situation économique) j' avais tout (en parlant de sa mère et de ses sœurs) ».

2. Une rupture culturelle

Stéphanie Larchanché, anthropologue au centre Françoise Minkowska, intervenante au sein de notre DU nous expliquait que « la psyché est la même pour tous, c'est l'expression de la souffrance qui s'exprime différemment selon ses représentations culturelles »

Chaque mineur migre avec un bagage culturel, un cadre référentiel « macro » qui est celui de sa culture générale et plusieurs cadres sous référentiels « micro » qui sont le cadre régional, familial, professionnel, groupe d'âge et/ou de sexe, de classe sociale. L'ensemble de ses bagages coexistent et auront une incidence sur l'avant, le pendant et l'après migration²⁰.

Toute migration va nécessiter un remaniement culturel en fonction du type d'acculturation²¹ et va demander un effort d'adaptation pour celui qui le vit.

L'enfant dans toutes les sociétés non occidentales est placé dans une position de soumission et d'obéissance à l'adulte. Cette attitude se retrouve souvent lors des entretiens où l'on observe que le mineur baisse la tête et ne fixe jamais du regard l'adulte avec qui il est. Il ne s'autorise pas à manifester ses plaintes. Si nous n'avons pas cette dimension culturelle à l'esprit, cela peut être un danger pour les professionnels que nous sommes de prendre cette attitude pour de la réserve et du respect et omettre que le jeune peut simplement attendre qu'on l'interpelle. Nous pouvons alors passer à côté d'une souffrance restée silencieuse.

Récemment j'ai accompagné pour un rendez-vous médical, un jeune accueilli depuis deux ans et qui ne semble pas rencontrer de grandes difficultés ou du moins qui ne sollicite pas souvent l'infirmière et/ou la psychologue. Nous avons eu un échange banal sur des tatouages récents qu'il avait faits et la symbolique que ceux-ci représentaient. De fil en aiguille le jeune homme a parlé de sa religion « encrée » sur son bras, de sa culture et en est venu à parler de ses parents. Son attitude corporelle, visage fermé, tête baissée et l'ensemble du haut du corps replié auraient pu mettre fin à la conversation si

²⁰ CIPRUT Marie André. « Migration, blessure psychique et somatisation » p 28., Editions Médecine et Hygiène. 2007

²¹ Annexe, tableau d'après Berry 1974

j'avais interprété qu'il ne souhaitait pas poursuivre la conversation. Je lui ai simplement demandé si tout allait bien et s'il voulait poursuivre ou non notre dialogue. Il a pris un temps, puis a enchaîné avec beaucoup d'émotion en m'expliquant qu'il ne pouvait pas prier aussi souvent qu'il le souhaitait et de la manière dont ses parents lui avaient enseigné la religion et pas forcément comme l'Imam de la mosquée qu'il fréquente le fait. Cela le peinait beaucoup car il ne pouvait pas partager avec son père décéder cela et qu'il manquait de guide dans sa pratique. Rappelons que l'Islam (confession d'une majorité de nos mineurs accueillis) impose le respect des règles fondamentales en organisant la vie du croyant, ses droits et devoirs aussi bien dans son cercle social qu'individuel. Cette religion est transmise au jeune par sa famille au même titre que sa culture et les liens de la communauté. A son arrivée dans le pays d'accueil, le mineur non accompagné s'accroche à cela comme un guide de vie, c'est son bagage de traditions emportées.

Les jeunes que j'ai rencontrés dans notre association restent généralement très attachés à la culture de leur pays, basée sur la communauté, et le mode « solitaire » de la culture française ne leurs convient pas. C'est pourquoi on retrouve souvent des jeunes qui vivent aux rythmes de deux cultures en fonction de la sphère dans laquelle ils se trouvent, intime où leur culture sera prépondérante et la sphère sociale (écoles, lieux de travail) où ce sera la culture du pays d'accueil qui dominera.

Ils maintiennent également un attachement profond à la musique traditionnelle et beaucoup se tiennent informés des évolutions politiques de leur pays.

Une des différences culturelles marquantes pour eux ressort lors des démarches administratives que nous entamons, avec cette incompréhension des lourdeurs « papier » où il est obligatoire de prouver son affiliation par un acte écrit alors qu'en Afrique la parole suffit à justifier son lieu de naissance et son affiliation.

Il devient donc important de garder à l'esprit dans nos pratiques qu'il faut ramener l'individu dans sa culture pour avoir toutes ces dimensions, afin d'affiner au plus juste notre prise en charge de ces mineurs non accompagnés. Nous comprenons ici l'importance de l'ethnopsychiatrie qui prend tout son sens car elle prend en charge la santé mentale en prenant en compte les différences culturelles et la langue de l'individu.

B. L'impact des traumatismes engendrés par le parcours migratoire et cette rupture des liens

1. Les troubles physiques et psychosomatiques

Pour un grand nombre de nos jeunes le parcours migratoire se fera par la route des migrants qui passe par la Lybie, route qui a un double prix. Le premier pécunier et qui souvent endette les familles restées au pays, mais surtout un prix physique et psychique qui marquera à vie le mineur non accompagné. Le quotidien de ces jeunes en Lybie est la violence, les discriminations, les privations. Beaucoup subiront l'emprisonnement, la torture avec des marques physiques qu'ils nous cachent dans un premier temps et qu'ils dévoilent au cours de nos entretiens lorsque le lien se crée. Mamadou m'explique : « Là t'es obligé soit tu vas dans la mer soit tu subis. Je voulais retourner j'ai tout fait c'est là-bas qu'ils ont mis des fers à repasser chaud sur le bras » (*le jeune homme montre trois cicatrices de brûlures sur le bras et l'avant-bras*)

Ils sont amenés à voir avec impuissance leurs compatriotes subir ces châtiments et parfois même assister à leur exécution. Un jeune homme accueilli dans notre service et après plusieurs mois d'échanges finira par me confier : « nous étions tous en prison et les plus vieux sortaient pour travailler et payer la sortie de prison, mais moi et mon frère, on a subi des chocs électriques, ils (les libyens) branchaient les batteries sur des fils qui mettaient sur nous, mon frère est mort et j'étais là ».

Et plus le temps passé en Lybie est long et plus ces jeunes auront subi des traumatismes.

Un grand nombre de jeunes font état de céphalées et de troubles récurrents du sommeil avec la notion ou non de cauchemars.

« La plainte la plus fréquente lors des premiers entretiens concerne les troubles du sommeil (impossibilité de s'endormir, réveils fréquents, rêves...). Les réminiscences traumatiques sous formes d'images sont également régulièrement évoquées ainsi que des maux de têtes, des difficultés de concentrations et de mémorisation, des difficultés dans la gestion des émotions (colère, tristesse...), une anxiété généralisée et des pensées suicidaires. Ces symptômes semblent dus à la fois à leur passé (avant le départ et depuis le départ) mais peuvent également être dus aux inquiétudes concernant l'avenir. »²²

Amidou : « quand je dormais au début, je m'allongeais dans le lit, j'avais l'impression d'être encore sur le bateau, sur l'eau. Il fallait que je me lève souvent et m'assois ».

Mais également des pertes d'appétit ou des maux de ventre voir des douleurs dorsales qui ne trouve pas d'explications physiologiques lors des examens médicaux.

²² Annexe entretien avec la psychologue du service

2. La notion de temps

L'attente est une notion constante dès le début du parcours migratoire mais je choisis d'évoquer cette notion de temps durant leur prise en charge avant et après évaluation en lien avec la question de la résilience, source de diverses angoisses et questionnements.

Une majorité des mineurs non accompagnés sont dans l'espoir qu'une fois arrivés dans leur pays d'accueil, les choses vont aller vite et qu'ils pourront tirer un trait sur leur parcours. Mais la réalité est tout autre. Ils doivent être reconnus comme mineurs non accompagnés d'un point de vue administratif avec une évaluation qui retracera leur parcours puis mis sous tutelle, parfois seront conduits vers d'autres départements que celui qui les a accueillis, redirigés par la cellule nationale en fonction des places d'accueil disponibles dans les départements. Ensuite ils auront une évaluation de leur niveau scolaire avant d'envisager une affectation.

La première attente, arrivé sur le sol du pays d'accueil, se fait souvent dans un contexte de rencontre « obligée » avec les forces de l'ordre qui vérifieront l'identité et confieront le mineur non accompagné au service d'aide sociale à l'enfance. Cela devient une source supplémentaire d'angoisse alors qu'ils viennent de quitter la Lybie où les forces armées les emprisonnent où ils subissent violences physiques et psychologiques, et ils sont dans un commissariat où souvent les choses ne leurs sont pas expliquées. Ils attendent avec cette peur de l'uniforme et la crainte d'être emprisonné ou reconduit à la frontière. Yaya Bassa expliquait, « pour moi la police c'est quand tu fais quelque chose de mal. »

Vient ensuite cette attente administrative avant l'évaluation qui légalise la prise en charge en tant que mineur. Elle renforce cette appréhension qu'a le jeune d'un jour non scolarisé c'est un jour perdu face à la majorité qui se dessine, et qui diminue ses chances d'obtenir un titre de séjour.

L'attente qui parfois se définit par l'ennui, parfois par la simple inactivité ou une routine journalière dans les hôtels ou foyers. Ne rien faire est perçu comme du temps perdu et de ce fait l'estime de soi s'en trouve altérée ainsi que sa dignité. Elle est souvent l'occasion pour les jeunes qui sont logés en hôtel avant d'être confié à nos services, de faire des comparaisons entre eux, ils ne comprennent pas pourquoi untel qui est arrivé après lui sera pris en charge avant ou pourquoi tous ne vont pas au même endroit après. Yaya bassa : « Mais moi je ne comprenais pas pourquoi le jeune vient à l'association et moi je devais rester à l'hôtel. Je me suis senti seul ».

Une majorité des jeunes qui ont séjourné plusieurs semaines, voire plusieurs mois dans les hôtels avant d'être confié au service évoque à un moment donné un sentiment d'abandon lié à cette attente, attente d'évaluation sans avoir d'informations, selon leurs dires, suffisamment claires sur le déroulement de leur prise en charge. Cette forme de latence augmente les troubles anxieux et du sommeil chez les plus vulnérables.

3. La place de la parole

Avant de parler il faut comprendre et être compris, et parfois l'apprentissage d'une nouvelle langue est difficile non par lacune mais par blocage lié aux traumatismes psychiques que les événements de la migration ont causé.

La langue au même titre que leur culture est un ancrage pour le jeune, elle lui confère d'appartenir à un groupe socialement reconnu. Quelle soit sa langue maternelle ou celle qu'il adoptera dans son pays d'accueil, elle devient vectrice de cette appartenance et permet de définir sa reconstruction identitaire.

La parole va permettre au mineur de prendre connaissance de son environnement et d'en connaître les codes, bien que pour cela il lui faudra maîtriser un minimum les rouages de la langue du pays d'accueil.

La difficulté sera moindre pour les mineurs issus de pays francophones mais un grand nombre d'entre eux vient de régions rurales où le dialecte prévaut et la maîtrise du français reste minimale.

Par cette parole le jeune comprend son environnement mais surtout il peut exprimer ses émotions et traduire les sentiments qui l'envahissent.

L'apprentissage de la langue prend selon les personnes plus ou moins de temps mais la prise en charge psychologique est souvent nécessaire bien avant la maîtrise de la langue d'accueil, est la parole est un des moyens d'expression nécessaire aux échanges. Sans cette communication suffisante, le mineur risque de se renfermer ou de ne pas exploiter les rencontres avec les équipes éducatives que pour des besoins de première nécessité, taisant son mal être de peur de ne pouvoir l'exprimer justement. C'est pourquoi nous devons mettre en place d'autres moyens d'expressions afin de ne pas rompre le dialogue avec ces jeunes et leurs permettre tout de même de s'exprimer d'une manière ou d'une autre. Car il existe certes un recours à l'interprétariat, mais notre psychologue explique que le fait de ne pas pouvoir s'exprimer dans sa langue maternelle est un obstacle mais que le jeune ne se saisira pas forcément de l'interprétariat et qu'il faut donc trouver

d'autres moyens d'expression. Elle reste également convaincue que la multiplication des intervenants fragilise les liens de confiance et la libération de la parole.

Mais la parole peut être également faussée dans les récits non parce que le mineur non accompagné est dans un registre du mensonge pour être sûr que son récit lui permette une prise en charge mais parce que le traumatisme a mis en place des mécanismes de défenses qui altèrent sa mémoire et que les récits pourront être variables en fonction de ces mécanismes. Dans sa reconstruction avec l'aide et le soutien des professionnels (psychologue, infirmière et liens tissés avec les éducateurs) le jeune libère ses défenses et parfois son récit retrace des événements oubliés auparavant.

Une éducatrice me disait que la parole et le manque de compréhension ne sont pas forcément un obstacle à la création d'un lien avec le jeune, il rend juste la communication plus compliquée, mais avec la patience et la confiance qui se construit au fil du temps et le « vivre ensemble », en renvoyant quelque chose de sécurisant, de rassurant, la parole prend toute sa place.

Cette parole se doit d'être un outil non pas de rapportage de faits et récits mais devrait permettre de comprendre qui est le mineur non accompagné en retraçant son histoire de vie avec ses repères, ses émotions et ce que sa culture et sa famille lui ont apporté.

Dans mon quotidien d'infirmière je tente de mettre en place un lien basé sur l'échange, au rythme des demandes des jeunes, leurs permettant de saisir ou non, cet espace de parole et d'écoute qui fera partie de ce processus de réparation qu'ils pourraient entamer.

C. Adaptation, résilience et reconstruction

1. L'adaptation

L'adolescent migrant est appelé à devenir un adolescent métissé, à vivre dans un monde où la société et la culture sont différentes de celles de ses parents. Il devient sujet d'une double appartenance dans sa reconstruction identitaire, celle issue de sa famille et celle issue du pays qui l'accueille. Et cette notion de métissage culturelle est encore plus complexe lorsque le mineur est non accompagné car ce besoin de se rattacher à ses racines et d'en créer de nouvelles n'a pas de référence parentale. Souvent ce sont les liens tissés avec des jeunes de même origines et mineurs non accompagnés comme eux qui consolident leurs références culturelles d'origines. Le jeune doit alors faire preuve de souplesse et souvent on constate que la culture du pays accueillant sera mise en avant

dans le domaine des relations publiques (écoles, apprentissage, lieu de travail) et que le mineur favorisera sa culture de naissance et surtout leur langue maternelle dans son cercle privé (au sein des appartements avec ses pairs ou lors de rencontres communautaires qui ont un rôle primordial dans leur adaptation à leur nouveau mode de vie).

En lisant les réponses des questionnaires soumis aux travailleurs sociaux, on observe qu'il y a aux premières rencontres beaucoup de méfiance et de mal à s'adapter aux us et coutumes de la France et qu'il est nécessaire de prendre le temps avec les jeunes pour qu'ils acceptent et comprennent les démarches entamées.

2. La question de la résilience

On constate que lorsque les jeunes se sentent en sécurité et qu'ils sont aidés (rencontre avec les intervenants, ateliers d'expressions), nous ne changeons pas les événements à l'origine des traumatismes, mais il semble que ceux-ci soient plus faciles à évoquer. L'affect est atténué et permet au jeune d'aller de l'avant et de s'investir dans de nouveaux projets en lien avec son parcours scolaire ou au sein d'un groupe (sportif ou culturel)

Notre but en tant qu'aidant est qu'ils puissent, avec l'ensemble du réseau extérieur soutenant (psychologue du service, centres médicaux psychologiques de ville, infirmière scolaire, Maison des adolescents, médecin traitant), mettre de la distance avec la résonance du traumatisme pour continuer à vivre. Amidou s'exprime de la sorte : « Je dois dire que depuis que je suis en France il y a des gens qui m'aident c'est vrai, mais quand je suis chez moi, je me retrouve seul et la solitude c'est dur ».

L'importance qu'ont les jeunes de notre association à faire partie d'un club de foot ou d'une congrégation religieuse pour certains, groupe communautaire pour d'autres (ils se rassemblent entre jeunes de même culture et investissent des lieux qui leurs sont devenus chers) est nécessaire pour se reconstruire. Mais nous devons faire attention à cette résilience que je définirais à double vitesse et comme le décrit Amidou. Il y a cette forme de résilience « sociale » où l'intégration au sein de groupe va permettre de retrouver un statut d'appartenance et se reconstruire avec ces liens tissés, et une autre forme de résilience que je définirais d' « intime », difficile à entamer selon la fragilité du mineur, car la solitude, opposée aux habitudes culturelles de vie familiale en communauté, sera envahissante et freinera cette faculté à rebondir. Mamadou dit, « c'est quand je suis seul que tout ce que j'ai vécu reviens dans ma tête ».

3. S'intégrer et se reconstruire

L'intégration est le maintien de sa culture en intégrant la dimension culturelle du pays accueillant. A l'inverse de l'assimilation qui est le fait d'adopter la culture du pays accueillant en oubliant ses propres spécificités et repères culturels.

Le premier contact que les mineurs non accompagnés ont avec notre société détermine leur intégration. Un sentiment d'ouverture favorisera celle-ci et c'est pourquoi nous tenons au sein de notre association à avoir une prise en charge bienveillante, c'est là que le travail des éducateurs et de la psychologue prend tout son sens car en revalorisant l'image de soi et l'appartenance à une catégorie de manière positive, ils permettent aux mineurs d'entamer une démarche d'intégration positive et parfois même de changer le regard des autres qui s'impliquent alors dans leurs intégrations.

Mais cela reste difficile pour nos mineurs d'origine africaine de comprendre les codes de notre société car dans leur culture, le « nous » prévaut sur le « je », il y a en premier plan l'esprit communautaire à l'inverse de notre mode européen de fonctionnement dans la société.

Lors du module sur les présentations des processus psychosociaux de la discrimination, nous avons vu que l'identification à une catégorie sociale crée une appartenance mais pouvait également être perçue comme une différenciation. Cela attribue des stéréotypes aux catégories qui induisent des préjugés positifs ou négatifs sans connaître l'individu auquel on s'adresse. Ces préjugés quand ils sont d'ordres négatifs induisent la discrimination dont sont victimes les mineurs non accompagnés. Certains de nos jeunes, lors des ateliers d'écriture que les travailleurs sociaux font, expriment ce sentiment d'appartenir à une catégorie soumise à des discriminations qu'ils vivent mal tels que le racisme ou ce préjugé que tout migrant est d'un niveau scolaire faible ou inexistant et que le mode de vie en Afrique est systématiquement dans une certaine précarité en milieu rural. Ils perçoivent cela essentiellement dans le milieu scolaire et parfois dans le voisinage.

La personne migrante et l'effort qu'elle fait pour s'intégrer n'est possible que si la société d'accueil est susceptible de le recevoir au niveau des lois, des ressentis et de la culture, sans cela l'intégration ne se fera pas ou mal et le sentiment de ségrégation émergera.

V. Les outils mis en place et les propositions à concrétiser

A. Les outils existants, leurs bienfaits et leurs limites

Depuis les années 2000 la France a pris conscience de l'importance du phénomène et de la détresse de ces jeunes migrants, des associations diverses ont vu le jour et une multitude d'outils existants sont à la disposition des professionnels qui œuvrent auprès des mineurs non accompagnés. Il émerge des axes de réflexions pour les professionnels autour de la psychologie et l'ethnopsychiatrie qui permettent de prendre en charge ces mineurs et leurs traumatismes dans toutes leurs dimensions (culturelle, familiale, sociale et individuelle).

Au sein de notre structure nous avons mis en place différents outils, certains ont aujourd'hui prouvé leur efficacité et sont pérennes, d'autres sont encore à leurs balbutiements et nous réajustons constamment la façon de les utiliser pour offrir aux jeunes une aide optimale. Ils apporteront aux mineurs un soutien renforçant cette sécurité nécessaire à leur reconstruction.

➤ Nos outils

✓ Les ateliers

Plusieurs ateliers existent au sein de notre structure comme les ateliers d'expressions, de peinture, ou d'écriture.

« J'ai pu constater que certaines activités peuvent être support à l'expression des souffrances. Par exemple, lorsque je fais des ateliers peinture, plusieurs jeunes choisissent des modèles exprimant la tristesse et ces moments sont donc propices aux échanges... Les ateliers d'écriture se sont également révélés être de très bons supports. Nous faisons toujours en sorte d'orienter ces ateliers sur une thématique mais sans contraindre les jeunes. Par exemple, nous en avons fait plusieurs sur les thématiques du temps, des souvenirs, du voyage, des rêves pour clôturer par un thème d'écriture sur « le voyage dans le temps », où les jeunes étaient libres d'écrire sur un souvenir, une destination de voyage avec pour consigne que cela pouvait être réel ou fictif. Nous avons alors été surprises de constater que tous les jeunes ont écrit des textes personnels évoquant un souvenir avec une personne qui leur était chère. La lecture des textes a

permis à chacun d'aborder la question du manque des proches et ce fût un moment très riche en émotion. »²³

✓ Les entretiens individuels

L'infirmière et la psychologue rencontrent régulièrement les mineurs. Ces rencontres se font souvent à la suite d'une demande personnelle du jeune ou lorsque sa situation nous porte question en équipe éducative. Nous offrons un espace de parole en débutant par nos fonctions au sein de l'association et ce que nous sommes en mesure d'apporter. Chaque mineur est libre de saisir ou non cet espace de parole. Il faudra souvent plusieurs rencontres et quelques échanges avec ses pairs pour que le jeune entame un dialogue. Bien que parfois le mineur soit dans une attente telle, qu'il se livre dès le premier entretien. C'est lors de celui-ci que les informations sont livrées de manière chaotique et que nous devons faire un tri afin de faire remonter celles qui devront être traitées en priorité.

Chaque éducateur référent mène aussi régulièrement des entretiens avec les jeunes qu'il a en suivi. Leur contenu s'axe essentiellement autour de la prise en charge administrative et socio-éducative. Mais il y a toujours un moment propice dans ces échanges pour les confidences et faire ainsi le point sur le bien-être du jeune.

✓ Les séjours et animations

Les vacances estivales, nous organisons des séjours pour renforcer les liens en sortant du cadre administratif et éducatif du quotidien. Ces rencontres avec les jeunes tissent des liens différents entre les mineurs accueillis et leurs éducateurs. Ils permettent d'avoir une autre approche avec les jeunes et souvent nous les découvrons différemment, avec leur fragilité. C'est souvent lors de ces séjours que les jeunes se livrent sur leurs craintes et ce qu'ils vivent réellement par leur statut de migrant.

Tout au long de l'année les éducateurs organisent des sorties culturelles ou sportives, des activités manuelles, des rencontres thématiques qui renforcent ces liens et favorisent la parole. Il est important pour les jeunes autant que pour les professionnels d'établir ce partage en dehors des contraintes administratives et de se rassembler dans un esprit de convivialité.

Nos Services, dans cette démarche tiennent à organiser deux fois dans l'année un repas avec l'ensemble des jeunes accueillis. A la fin de l'année scolaire autour d'un barbecue pour valoriser les diplômés et encourager ceux qui sont encore scolarisés à poursuivre

²³ Annexe entretien avec une éducatrice

leurs efforts. Et un repas de fin d'année où chaque jeune recevra un présent personnalisé. Ces deux événements sont très attendus par les jeunes.

✓ Les familles de parrainage

Récemment une enquête auprès des jeunes accueillis a été menée par le département pour recenser leurs besoins de cadre familial et ce qu'ils seraient en mesure d'attendre de ces rencontres. Le rôle des familles de parrainage n'aurait pas d'incidence sur la prise en charge socio-éducative et médicale que nous avons au sein de notre structure. A la demande des mineurs non accompagnés, ce rôle serait de reconstruire des liens affectifs le temps de week-end ou sorties culturelles. Quelques jeunes bénéficient déjà de cette prise en charge, mais elle nécessite encore quelques réajustements entre les professionnels qui ont en référence ces mineurs et les familles bénévoles qui ont tendance à vouloir s'investir davantage. Le risque de cette démarche, si elle n'est pas cadrée et si les professionnels avec les familles ne se rencontrent pas afin d'adopter une démarche cohérente pour le mineur, est de mettre à mal le travail fait par les travailleurs sociaux et de perturber le jeune dans sa reconstruction.

Nous devrions alors nous interroger sur cette « polyphonie » professionnelle (service d'aide sociale de l'enfance, associations diverses, éducateurs, infirmière et psychologue du service, intervenants scolaires...), qui à mon sens fragilise le lien. Si les informations données au mineur non accompagné ne sont pas issues d'une concertation entre ces différents professionnels et qu'elles divergent, le jeune se retrouve alors perdu sans pouvoir donner un sens à ce qu'il a reçu comme informations, parfois de façon contradictoire.

Nous devrions nous poser la question d'une mutualisation des pratiques qui, si nous nous référons à la retranscription des récits par exemple, éviterait les redites et des interventions multiples mais similaires pour tendre vers une continuité des écrits pour aboutir à un écrit commun aux différents services, en incluant les données de chaque professionnel selon son domaine d'intervention. Cet écrit prendrait alors en considération le parcours du mineur avec l'impact de celui-ci sur sa situation physique, psychologique et sur sa reconstruction. Car le jeune est souvent amené à refaire son récit de vie avec chaque professionnel qu'il rencontre lorsqu'il change de service et il a souvent ce sentiment de devoir le « justifier » à divers moments et avec différents intervenants, certains le vivent mal et le lien de confiance est alors très compliqué à établir. Et parfois il peut se passer plusieurs mois entre une évaluation qui met en

évidence un traumatisme et la première prise en charge par un professionnel en santé mentale (exemple concret récemment lu sur une évaluation mettant en évidence les risques de développer un syndrome de stress post traumatique en novembre 2018 et la première proposition de rendez vous avec un psychologue en aout 2019).

Un écrit commun permettrait plus aisément de mettre en place les projets individualisés. Ceux-ci mettent le mineur acteur de ses objectifs, en concertation avec l'ensembles des professionnels. Sur un écrit commun aux différents services ce projet personnalisé donnerait, avec des réévaluations trimestrielles, une impulsion positive au mineur dans sa reconstruction (en référence au concept de résilience).

Au-delà d'une mutualisation des informations recueillies, nous devons reconnaître que nous avons encore beaucoup de choses à apprendre sur les représentations culturelles et les codes « sociaux » des pays d'origine de nos mineurs non accompagnés. Cela aiguiserait notre regard professionnel et ajusterait notre prise en charge.

Il y a également dans nos limites, la notion du temps, celle où la durée de prise en charge fixe les éducateurs dans une course administrative. Ils se retrouvent alors tiraillés entre ces délais buttoirs qu'impose l'administration française et ce besoin de prendre du temps pour expliquer et de s'assurer de la bonne compréhension des démarches. Les éducateurs que j'ai rencontrés tendent à vouloir écouter et non juste entendre les mineurs non accompagnés qu'ils ont en référence. Ils sont dans cette démarche d'entendre les attentes des jeunes et dans le besoin de leur apporter une réponse adéquate. Mais surtout que le jeune soit en mesure de comprendre, et qu'ils puissent lui expliquer que ses priorités (aller à l'école ou avoir une formation) peuvent être en dissonance avec les priorités administratives françaises, et qu'il rencontrera certainement un décalage entre ses envies, ses besoins et la réponse que nous lui apporterons.

En parallèle l'ensemble des intervenants auprès de ces mineurs non accompagnés doivent comprendre la nécessité de s'ouvrir à l'impact des traumatismes qu'engendre le parcours migratoire, les blocages et les besoins de contenance que cela génère. On ne peut pas relever lors d'une évaluation des signes de souffrances psychologiques comme j'ai pu le constater dans des dossiers d'évaluation où l'on met en évidence un traumatisme lourd et la nécessité d'une prise en charge psychologique et que rien ne soit mis en place parfois à presque une année de la mise à l'abri. Ce n'est pas ici le souci de remettre en question le professionnalisme d'une institution ou d'une autre, mais de

remonter à ces professionnels que si la nécessité d'une prise en charge est notée mais que le jeune, qui est en demande, ne voit pas les propositions qui lui sont faites se réaliser, il perd confiance en l'institution et s'enferme dans son traumatisme. La question de la résilience sera alors bien plus compliquée à mettre en œuvre plus le temps de la prise en charge psychologique sera longue à venir.

L'importance du versant psychologique et ethnopsychiatrique prend ici tout son sens pour décoder les attentes du jeune et lui donner des réponses qui sauront le remettre en confiance et intégrer ce sentiment de sécurité nécessaire pour sa reconstruction. Il sera alors en mesure de comprendre les codes de cette nouvelle société qui l'accueille et d'en accepter les contraintes afin de s'intégrer et d'aller au-delà.

B. Les projets

Ce qui rassure quelqu'un qui a subi des traumatismes c'est le sentiment d'être en sécurité. Dans cet objectif nous avons à cœur de renforcer les outils que nous utilisons et d'en apporter de nouveaux tel que la sophrologie, les formations du personnels à la reconnaissance des signes de souffrances...

➤ Sophrologie

Il existe de nombreuses méthodes pour soutenir les personnes atteintes du Syndrome de stress post traumatique. Une psychothérapie de type cognitivo--comportementale est toujours recommandée afin d'influer sur les émotions et les pensées de l'individu. La sophrologie s'avère alors un accompagnement thérapeutique tout à fait efficace. Les exercices de respiration et de relâchements musculaires vont dans un premier temps aider la personne à reprendre contact avec son corps, diminuer son niveau de stress, retrouver le calme et la sérénité. Les exercices de visualisation prennent ensuite le relais pour l'aider à retrouver sa confiance, se sentir de nouveau en sécurité, rassuré. La personne sera amenée progressivement à vaincre ses peurs ou encore prévenir des croyances toxiques qui peuvent vite devenir obsédantes (certitude que ça va recommencer, peur d'une mort imminente...).

La sophrologie s'impose dans certaines institutions comme une méthode cognitivo--comportementale permettant de déprogrammer un souvenir ou vécu négatif, et accompagner dans la reconstruction des individus.

➤ Formation du personnel a la psychologie et l'ethnopsychiatrie

Une majorité pour ne pas dire la totalité des travailleurs sociaux sont en demande de formation enrichissant leur connaissance de la psychologie afin de mieux desceller les troubles liés aux traumatismes issue de la migration et comment repérer la souffrance. Notre psychologue est en lien avec un groupe de travail en ethnopsychiatrie.

➤ Il faut favoriser les analyses de la pratique professionnelles

Il est important pour l'ensemble des acteurs de notre service d'échanger sur nos pratiques et de mettre en commun nos actions. L'analyse des pratiques permet d'évoquer nos difficultés et d'avoir un regard extérieur sur celles-ci, mais également de mettre en évidence nos points forts et de les partager. Dans cet objectif, nous tendons à mutualiser nos pratiques dans l'ensemble des services qui s'occupent de mineurs non accompagnés et devrions mettre en place des groupes de travail (dans l'idéal, interservices).

➤ L'interculturalité

Julien Bricaud écrit : « s'intéresser à la culture des jeunes, c'est reconnaître la force des liens d'appartenances (familiaux, communautaires, religieux, culturels) qui les ont façonnés ».

L'interculturalité a lieu lorsque deux ou plusieurs cultures interagissent de façon horizontale et synergique. Aucun groupe ne peut se trouver au-dessus des autres ceci favorisant ainsi l'intégration et la convivialité des personnes.

Nous ne pouvons pas prendre en charge un mineur non accompagné si nous n'avons pas la connaissance de ses pratiques culturelles, religieuses et d'inscrire le tout dans un cadre familial. C'est pourquoi nous sommes continuellement ouverts à toutes formations dans ce domaine.

➤ L'interprétariat

Le recours à des interprètes doit être privilégié dans nos projets d'accueil ou peut être plus spécifiquement lors de leur évaluation pour assurer une bonne compréhension mutuelle (de leurs attentes et celle du département accueillant), mais également pour être le plus fidèle au recueil d'information que livre le mineur.

Les avis des travailleurs sociaux divergent à ce sujet. Certains le préconisent uniquement en recours pour la traduction de documents administratifs car sont dans la crainte qu'une tierce personne fragilise le lien entre le mineur et son éducateur. D'autres pensent qu'il est nécessaire dans l'évaluation et la retranscription du récits de vie du jeune, mais restent également prudent sur cette promiscuité et l'impact qu'elle peut avoir sur le lien de confiance.

« L'interprétariat pourrait être bien dans certaines situations mais non pour les échanges personnels, sur l'histoire du jeune. Car la relation est déjà difficile à créer, alors ajouter une personne supplémentaire peut être difficile pour le jeune. Mais pour les démarches administratives oui ».

Dans le cadre du maintien des liens familiaux pour ceux qui vivent une séparation est non une rupture des liens nous pourrions éventuellement les mettre en lien avec certains organismes telle que la croix rouge qui a mis en place un processus de recherche des familles issues de la migration et qui se sont perdues de vue.

Cf. <https://www.croix-rouge.fr/Nos-actions/Action-sociale/Retablissement-des-liens-familiaux/Le-Retablissement-des-liens-familiaux-RLF-qu-est-ce-que-c-est>

VI. Conclusion.

Simone de Beauvoir écrivait : « L'adolescence est le passage entre le monde donné de l'enfance et l'existence d'homme à fonder »

Cela fait écho au travail que nous faisons au quotidien avec les mineurs non accompagnés accueillis dans nos services. Notre présence devient la passerelle vers cette existence d'homme dont les rambardes sont l'ensemble des outils que nous possédons pour aider ces jeunes à se reconstruire, elles sont les tuteurs de leurs apprentissages et guides dans leur réflexion personnel sur le chemin de l'identité.

Comme tout un chacun le mineur non accompagné est avant tout en attente de ses liens qui nourriront sa reconstruction et pour le trouver cela passera par des rencontres avec des adultes référents dont la qualité du lien et de ce que l'adulte transmettra, ainsi il donnera la possibilité au jeune d'un devenir. Il est important de garder à l'esprit dans nos pratiques professionnelles que l'absence de réponse satisfaisante pour son psychisme en perpétuel questionnement, où il a besoin de sécurité et de contenance, lui apportera un sentiment d'abandon et nous nous devons de lui offrir cette possibilité de se « re-sécuriser » après les traumatismes vécus pour qu'il devienne un adulte accompli.

Ressources bibliographiques, vidéographique et sites internet.

- « Les mineurs isolés étrangers en France », évaluation quantitative de la population accueillie à l'aide sociale à l'enfance, les termes de l'accueil et de la prise en charge, étude réalisée pour la Direction de la Population et des Migrations. Angelina ETIEMBLE, Rennes 2002
- « Des typologies pour faire connaissance avec les mineurs isolés étrangers et mieux les accompagner », A. ETIEMBLE et O. ZANNA, synthèse juin 2013, convention de recherche n°212.01.09.14, TOPIK collectif de recherche et d'intervention en sciences humaines et sociales.
- Jean Claude Métraux « la migration comme métaphore 3ème édition, éd. La dispute.
- Arthur Rimbaud « Seconde lettre du voyant » à Paul Demeny 15 mai 1871
- « Les rites de passage » édition numérique de la réimpression de l'édition 1909 Emile Nourry, augmentée en 1969, Mouton and Co et Maison des Sciences de l'Homme. Paris : édition A.et J. Picard.
- Hervé Bentata et Laurent Tigrane Tovmassian, « Le traumatisme dans tous ses éclats, clinique du traumatisme » éd. In Press, collection Explorations Psychanalytiques, mai 2012.
- Julien Bricaud, « accueillir les jeunes migrants, les mineurs isolés à l'épreuve du soupçon », édition 2012 Chronique Sociale.
- Manciaux Michel, « La résilience. Un regard qui fait vivre », Études, 2001/10 (Tome 395). URL : <https://www.cairn.info/revue-etudes-2001-10-page-321.htm>
- CIPRUT Marie André. « Migration, blessure psychique et somatisation », Editions Médecine et Hygiène.2007 A VERIFIER DANS LIVRE LA PAGINATION
- Garance ROTHENBUERLER, mémoire-orientation de recherche « la santé psychique des mineurs non accompagnés » recherche qualitative sur la prise en charge psychiatrique des mineurs non accompagnés dans le canton de Vaud, mémoire N° CIDE 2017/MIDE 15-17/13, Lausanne, Centre inter facultaire en droits de l'enfant de l'université de Genève.

ANNEXES

Annexe 1 : Les différents questionnaires

Questionnaire entretien témoignage des jeunes accueillis

1. Quel est ton nom, ton prénom de quel pays viens-tu, et depuis quand es-tu en France ?
2. Peux-tu me dire comment tu vivais au pays et avec qui ?
3. La décision de partir :
 - a. Est-elle de toi ? demandée ou conseillée par quelqu'un ? ou est-ce un évènement qui t'as poussé à partir ?
 - b. La France était-elle ton choix ou il fallait juste partir peu importe le pays ?
4. As-tu envie de me raconter ton voyage ?
 - a. Si oui, peux-tu me raconter la façon dont tu es arrivé en France ?
 - b. Qu'est ce qui a été le plus difficile pour toi durant ton voyage ?
 - c. Y a-t-il eu des choses difficiles durant ton voyage ?
 - d. Veux-tu en parler ?
5. Depuis ton arrivée en France comment vas-tu ?
6. As-tu encore des nouvelles de personnes restées au pays ?
7. Quel lien as-tu avec elles ?
8. Vas-tu à l'école ?
 - a. Si oui quels sont tes projets ?
 - b. Si non, quelles sont des envies ?
9. Avant de partir qu'elle image tu avais de l'Europe et de la France ?
10. Depuis que tu es installé avec l'association, qu'est ce qui a changé dans l'image que tu avais de la France ?
11. Avais-tu des inquiétudes avant d'arriver à l'association ?
12. Pour toi qu'est-ce que c'est la santé ?
13. Sont-elles toujours actuelles, en as-tu d'autres, ou n'en as-tu plus ?
14. Au niveau de ta santé, es-tu en bonne santé ?
15. Que penses-tu de l'accompagnement que l'association t'offre ? (Psychologue, infirmière, ateliers santé...)
16. Est-ce que tu penses que nous pourrions faire d'autres choses ?

Questionnaire personnel éducatif

Le lien entre le jeune et le personnel éducatif à son arrivée dans notre service :

1. Percevez-vous une méfiance de la part des jeunes à leur arrivée au service ?
2. Comment définiriez-vous celle-ci ? Selon vous à quoi est-elle due ?
3. Le problème de la langue et/ou de la compréhension fait-il obstacle à la création du lien de confiance ?
4. Que pensez-vous de l'interprétariat ? L'utilisez-vous dans vos pratiques et si oui dans quel but ?
5. Pensez-vous que les jeunes ont besoin d'un temps d'observation de leurs pairs dans leur relation avec le personnel éducatif avant de créer ce lien de confiance ?
6. Quelles sont les préoccupations premières de ces jeunes à leur arrivée ?
7. Une fois le lien de confiance établi, de quelle manière les jeunes se confient-ils sur leur parcours, leur histoire de vie, leurs attentes et leurs craintes ?
8. Avez-vous des exemples où cela a été facile et/ou d'autres où le jeune a établi un lien de confiance mais n'a pas évoqué cela et pourquoi selon vous ?

Le parcours migratoire et non les raisons de la migration

1. Quels sont les différents parcours migratoires dont vous avez connaissance et quels sont les événements qui portent à réflexion (violences, isolement, histoire du parcours...) qui reviennent souvent lors de vos échanges avec les jeunes sur ce sujet ?
2. Décelez-vous des traits de traumatismes (physiques ou/et psychologiques liés à ce parcours ? de quelle manière (entretien individuel avec les jeunes, échanges de pratiques entre collègues...) ?
3. Est-ce que certains jeunes vous parlent d'eux-mêmes, de leur « moral », des violences physiques et/ou psychologiques qu'ils ont subi ? Ou cela se fait-il pour donner suite à la lecture de leur OPP et les échanges entre professionnels ?
4. Que pourrions-nous développer au sein de nos services, en sus de nos outils et professionnels (psychologues, éducateurs, infirmières) déjà en place pour la prise en charge des souffrances psychiques évoquées ?

Questionnaire pour la psychologue du service

1. Quel rôle avez-vous au sein de l'association ?

2. Dans quel cadre recevez-vous les jeunes mineurs non accompagnés ?
 - a. A la demande du jeune ? et qu'est ce qui la motive ?
 - b. A la demande de l'équipe éducative ?
 - c. A la demande des infirmières ?

3. Quelles sont les vulnérabilités et fragilités que vous avez pu déceler lors de vos entretiens ?

4. Quels sont majoritairement les symptômes perçus ? Pourriez-vous établir une liste des troubles les plus fréquemment évoqués et leur origine traumatique ?

5. Parmi les souffrances psychiques qui vous ont été manifestées, pourriez-vous les définir (violence physique ou psychologique, isolement, sentiment de ne pas comprendre et de ne pas être compris, lassitude, insécurité, abandon, perte de repère culturel et autre...).

6. Qu'est ce qui, selon votre expérience professionnelle, devrait être approfondi ou travaillé en équipe pour optimiser notre prise en charge, afin d'aider au mieux ces jeunes mineurs à se reconstruire au-delà du traumatisme. ?

Annexe 2 : les entretiens avec trois jeunes pris en charge dans notre service

Entretien Mamadou²⁴. 17 ans

Entretien enregistré et retranscrit tel quel

Bonjour Mamadou nous nous sommes rencontrés à ta demande pour évoquer ton voyage pour arriver en France et me permettre de comprendre les difficultés que tu as rencontrées durant celui-ci et ce qui peut encore aujourd'hui être difficile pour toi.

C'est vrai que les choses ont été difficiles surtout en Libye, parce que déjà quand on est arrivé là-bas, on était 120–130, on nous a mis sur l'eau, mais l'eau n'était pas très bien, tu vois ! Du coup on est arrivé au milieu de l'eau, l'arrière du bateau a coulé, la mer bougeait beaucoup.

Ça fait qu'il y a quelques-uns, il y avait les femmes enceintes, les enfants, tout ça, qui ont coulé. On est resté au moins comme ça, 80, dans le bateau et on a fait au moins deux jours sur l'eau. On ne mange pas bois pas, on ne boit pas, on ne fait rien, on se disait que nous aussi on allait mourir c'est grâce à deux bateaux qui sont venus à notre secours, d'autres bateaux qui traversaient comme nous qui donc qui nous prenaient un peu un peu, pour défaire la surcharge. Mais malgré tout ça, ça ne va pas, y'a de l'eau qui rentrait encore dans le bateau, alors on puisait de l'eau. Il y en a ils sont restés dans le bateau mais qui n'ont pas pu survivre.

Donc on arrive comme ça, on prend le corps, on le jette dans l'eau.

Le jeune homme fait une pause, la tête baissée le visage fermé

Ça fait que quand je m'assois je pense souvent à ça, je vois ça en face de moi et ce n'est pas toujours facile.

Souvent quand je suis seul, Ça m'arrive devant moi, les images viennent devant moi et ce n'est pas facile à traverser tu vois.

Quand tu arrives là-bas en Libye, Même si tu payes l'argent, ou que tu ne payes pas, t'es que tu arrives on te prend, on te met en prison, trois mois, Y en a d'autres qui font

²⁴ Prénom fictif pour assurer l'anonymat du jeune homme

un an d'autres qui font six mois. Si tu as des parents qui peuvent payer pour toi ils te les font appeler et tu peux sortir s'il paye. Mais si tu sors tu ne sais pas où aller, c'est encore dans la rue et quelqu'un d'autre peut encore attraper, te remettre en prison et il faudrait que tu payes encore.

Tu vois et quand tu n'as pas de parents tu es obligé d'aller travailler, On t'oblige travailler tu fais tout et dans une journée tu peux manger qu'une seule fois.

On te dit travaille, travaille, Tu vas travailler tu dors dans un coin, et ce n'est vraiment pas possible pour rembourser ce que tu n'as pas connu, Tu n'as pas fait de mal tu n'as pas fait de mal à quelqu'un mais on te lit de payer et tu vas payer.

Et après tu sortes dans la rue soit du travail soit tu traînes avec des copains, et si tu trouves un endroit pour dormir tu peux aller dormir là-bas. Es-tu essaye de trouver du travail pour survivre et trouver quelque chose à manger.

Tout ça ce n'est pas facile

Moi j'ai quitté le pays la Côte d'Ivoire moi je suis né à Man, c'est une petite ville à côté d'Abidjan, mais après je suis allé à Abidjan parce que mes parents n'avaient pas les moyens de me payer des études. Je suis fils unique, Mais ma mère des enfants mais pas avec mon père. Elle ne s'est pas marié avec mon père, Parce qu'elle était musulmane mon père était catholique. Bah je peux dire que je suis les deux parce que je ne suis pas pratiquant. Du coup je ne sais pas encore si je vais suivre mon père ou ma mère, du coup je ne sais pas encore ce que je serais dans le futur. Je suis parti avec des amis à Abidjan. Ma mère était à MAN, puis elle est venue Abidjan, alors je suis allé vers elle, pour voir si elle peut m'aider à avancer dans mes études, Elle me dit non que ce n'est pas possible, et qu'il faudrait que je retourne avec mon père. Du coup je suis parti chez mon père encore, et il m'a dit qu'il fallait d'abord que je parle franco-arabe, donc je suis allé faire du franco-arabe. J'ai fait 2-3 ans dedans, mais j'ai vu que ça n'avancait pas comme les études à l'école d'avant. Alors j'ai arrêté. Quelques mois après 6 à 7 mois, le père était malade, Hospitalisé, il avait une hernie. Donc ils l'ont opéré mais l'opération n'a pas été bien faite, et Il est décédé. J'ai donc voulu retourner vivre avec ma mère mais le monsieur qui a épousé ma mère, il a dit non, que je ne pouvais pas vivre chez lui. Donc j'étais avec mes copains dans la rue.

Du coup quand tu n'as pas de famille tu sors tu vas dans la rue, quand tu as des problèmes tu expliques à tes copains, il Explique quoi faire.

J'ai croisé un ami, lui c'est un Burkinabé, il est venu pour ses études et jours foot aussi. Il m'a dit tu joues au foot peut venir aussi avec moi au Burkina il y a un centre. Mais

quand je suis arrivé là-bas on m'a dit de payer une certaine somme, mais je ne peux pas payer. Donc je suis resté là-bas souvent je dormais à la gare, mais il reste chez lui et quand il a mangé un peu plus il m'envoie un peu à manger.

Je suis resté deux mois au Burkina, j'ai rencontré quelqu'un d'autre, qui me dit que c'est plus facile Niger, moi je suis d'accord pour y aller si je veux travailler avoir un peu d'argent et faire mes affaires alors je dis OK.

Je suis avec lui pour être son apprenti j'ai travaillé quelques moments avec lui, mais il ne me donne rien seulement un petit peu à manger.

Quand c'est comme ça ce n'est pas facile pour moi

Donc j'ai quitté là-bas et j'ai affronté la route vers la Libye, j'ai fait le voyage avec des copains plus âgés, est arrivé en Libye je suis allée en prison.

Ils m'ont pris et mis en prison, il me rider et ma famille mais je n'avais aucun numéro que je peux appeler, donc j'ai dit que non. C'était comme ça si fallait que je meure en prison je mourrais en prison, parce que je n'avais aucun parent À appeler pour m'envoyer de l'argent.

Je suis restée là-bas le samedi vendredi parce que le vendredi les arabes ne travaillent pas, comme je parle un peu l'arabe, un monsieur est venu me chercher pour que je travaille dans son jardin, pour qu'il paye ce que je dois payer pour sortir de prison. Je lui ai dit OK pas de soucis, je vais aller travailler avec toi j'ai fait 2 mois 3 mois, et il m'a dit maintenant si tu peux payer ta dette tu peux retourner chez ton pays, ou tu veux rester chez moi ? Je lui ai dit non je vais chez moi, quoi qu'il puisse arriver, là au moins si je retourne chez moi, grâce au bon dieu si ça peut aller je veux aller chez moi.

Lui il m'a dit À ton retour, ce n'est pas possible de retourner chez toi. Parce que tout ce que tu as traversé pour arriver là pour Retourner chez toi ce ne serait pas facile. Il m'a dit de partir là-bas mais je ne savais pas où partir je n'avais pas d'argent, du coup je voulais forcément rentrer chez moi. Du coup ils sont partis m'inscrire au rapatriement volontaire mais ça n'a pas lieu. Je me suis dit ce qui est devant moi ça pu donc il fallait que je retourne chez moi. Et un jour il m'a réveillé dans la nuit et m'a dit de l'accompagner, je lui ai posé la question à cette heure mais on va où, il me répondu tu m'accompagnes seulement, on est rentré dans la voiture on a part des kilomètres de kilomètres, et là je me demande ça doit être une autre prison encore. Je me dis celui-là est ce qu'il ne va pas m'envoyer dans une autre prison, Je me suis confié au bon Dieu et je suis parti avec l'homme. Il y avait plein d'hommes, des jeunes, des femmes des enfants au bord de la mer dans une maison, et je me demande là je fais quoi ?

Il me dit c'est là tu dois traverser pour aller en Italie. Je vais en Italie moi non ce n'est pas possible, là c'est mort. On me dit non tu es obligé, quand tu as réussi je te retourne le plus. Soit si tu vas te retourner on te tabasse à mort, parce qu'il ne faut pas dire ce qui se passe ici aux autres là-bas, pour les empêcher de venir. Là t'es obligé soit tu vas dans la mer soit tu subis. Je voulais retourner j'ai tout fait c'est là-bas qu'ils ont mis des fers à repasser chaud sur le bras (*le jeune homme montre trois cicatrices brûlure sur le bras et l'avant-bras*)

Ils ont passé les fers à repasser sur mes habits, je me suis du forcement je dois partir. Donc je n'avais pas le choix je suis rentré dans le bateau, on était 100, beaucoup 130, du coup le bateau n'était pas très bien gonflé et l'essence qu'ils avaient mise dedans, deux bidons comme ça je savais qu'on n'irait pas loin. Et la mer tu ne vois rien c'est la nuit tu ne sais pas où partir, tu ne vois pas le bout de la destination, tu pars, tu vas en Italie mais comment tu fais pour aller en Italie.

On a fait deux jours sur l'eau, il y en a qui sont restés quand le bateau a coulé, et quand y'a un bateau qui passait est-ce qu'on est parti à plusieurs bateaux il connaît quelques un d'entre nous on se c'était avant du bateau, il y a un autre bateau qui est passé nous après et on est arrivé à Lampedusa.

Arrivé à Lampedusa, je me demande si c'est l'Italie parce que ça ne parle plus français ça me parle plus arabe ça parle notre langue, et là je me dis que ça doit puer encore. Parce que je vois qu'ils ont la peau blanche comme les arabes mais c'est carrément la connais pas. Je ne savais pas si c'était déjà Italie.

On vous a envoyé dans un centre, les gens qui étaient plus âgé que nous ont été envoyés dans un autre Centre.

Nous avec d'autres enfants, on a été envoyé dans un centre avec des mineurs. On est resté là-bas, ils nous ont dit qu'ils nous inscriraient à l'école, on a fait quelques mois nous on avait que ça n'avancait pas, on est là dans le centre on ne sort pas.

Moi je suis sorti de chez moi au pays à cause des études, la comme c'était comme ça il y avait un guinéen qui surveiller l'entrée du centre, moi je lui ai demandé « Moi je veux aller en France parce que là-bas au moins tu peux avoir une autre chance d'aller à l'école, de faire d'autres trucs »

Il me répondu OK si je veux aller en France il va m'aider à sortir de là il m'a écrit tout le papier. Un jour il m'a dit OK il m'a fait sortir avec un autre jeune du Niger, il a payé un ticket pour nous, de Napoli à Milan, il nous a dit à Milan centrale de ne pas chercher

à comprendre si on voit un train qui part pour la France de monter dedans, et si le contrôleur nous autres te dire qu'on n'a pas de ticket.

On est arrivé à la frontière, le contrôleur nous attraper et nous a demandé ou on allait, il nous a demandé nos âges nous allez c'est passé et ont arrivé à Nice. Arrivé à Nice sont descendus là-bas on a dormi la gare. De Nice j'ai pris un autre train pour aller à Lyon, on a dormi aussi à la gare et le lendemain, on est dans un autre train nous a amené à bel..., je sais plus trop Belfort je crois. On a encore dormi à la gare, du coup on prenait des trains mais on ne savait jamais où on allait.

Dans le dernier train on est monté le contrôleur nous attrapez et demander notre titre de transport on lui a dit qu'on n'avait pas on est arrivé à Épinal il a appelé la police. Appeler ses venus nous attraper pour nous envoyer au poste de police. Les questions, tout, tout, l'âge, et on nous a envoyé dans un centre.

Je ne me sentais pas rassuré car quand tu es avec les policiers tu peux t'attendre à tout parce que déjà on n'avait pas pris de ticket, on n'avait rien payé, je m'attendais à quelque chose de grave encore, mais comme j'étais en France que je parlais français je pouvais essayer d'expliquer. Du coup ils ont pris nos empreintes et envoyer dans le centre.

On est resté un jour et le policier nous a dit on viendra vous chercher pour vous ramener en Italie. J'ai dit pas si c'est comme ça je ne parle pas italien donc je vais partir. Mais il y a une femme qui est venu pour nous rassurer, la police veut aider et venait vous chercher mais c'était pour rigoler avec vous, ne vous inquiétez pas ici vous êtes en sécurité. Elle nous a rassuré donc on a dit OK on va rester quelques jours pour voir ce que ça va donner. Et le lendemain ils sont venus me chercher pour nous emmener en voiture à Monthureux (*Monthureux sur Soane où se situe un de nos service d'accueil d'urgence avant évaluation*)

Quand je suis arrivé là-bas j'ai vu plein de jeunes aussi, on arrive à parler un peu comment ils sont arrivés là, ce qu'ils faisaient, donc ça m'a rassuré un peu.

Un mois après on m'a montré la psychologue, j'ai échangé avec elle et souvent quand je n'avais rien à faire je vais à son bureau on échange de mon passé un peu.

C'est en septembre je suis arrivé aventure dont j'ai fait à peu près sept mois, quand je suis arrivé là-bas j'avais 16 ans. Un jour ils sont venus me dire, c'est bon le juge t'a accepté comme un mineur, donc tu dois partir, dans la Meuse. J'ai dit OK pas de soucis peu importe où vous allez m'emmener, si je suis déjà sur le toit de quelqu'un ça ne sera

plus comme avant. Après mon éducatrice m'a dit que ce n'était pas encore confirmé pour la Meuse et que je pourrais peut-être aller à Épinal. Mais il fallait encore du temps avant de savoir. J'ai fait encore de moi dans ce centre et après c'était bon je vais à Épinal.

Et aujourd'hui je suis content je commence école lundi.

Ça m'a fait plaisir d'échanger avec vous et je suis d'accord pour revenir vous voir en plus de mon éducatrice et de la psychologue.

Entretien Yaya bassa²⁵ 18 ans

Entretien enregistré et retranscrit tel quel

Bonjour Yaya bassa quel est ton nom ton prénom de quel pays viens-tu et depuis quand es-tu en France ?

Bonjour je m'appelle Yaya bassa Je suis en France depuis le 5 juillet, si je ne me trompe pas 2017

Peux-tu me dire comment tu vivais au pays, peux-tu me parler un petit peu de ta vie au pays avec qui tu vivais ?

Oui je vivais normalement, normal, comme toute famille comme tout enfant au côté de son père sa mère, j'étais à l'école et parmi une des meilleures écoles de mon pays.

La décision de partir était de toi, demandée ou conseillée par quelqu'un, ou un événement ?

C'est un événement qui m'a obligé à partir.

Peux-tu me dire de quel événement il s'agissait si cela n'est pas trop difficile pour toi ?

Il s'agit que mes parents ont été accusés, comme ils m'ont expliqué ils ont été accusés ils m'ont dit qu'ils ont été accusés par un certain monsieur entre guillemet que je ne sais pas, ils étaient accusés de faire du trafic du trafic des armes, et ils gardaient les criminels dans leur propriété, leur habitation.

Et mon père il n'était même pas politicien. Mon père c'est un commerçant, il avait son entreprise de métal et bois. Maman c'est comme on dit en France c'était une femme ménagère. Elle s'occupait de la maison.

Est-ce que la France était ton choix ou fallait-il partir peu importe le pays ?

La France ? À vrai dire c'est ma maman ce n'est pas moi qui ai décidé la situation que j'avais.

Héééééé, comme ce n'est pas moi qui décide j'ai été obligé de suivre la personne qui m'a amené. C'était mon tonton.

²⁵ Prénom fictif pour assurer l'anonymat du jeune homme

As-tu envie de raconter ton voyage ?

Oui je.... Mais je ne pourrais pas te dire toutes les dates car je ne m'en souviens plus.

J'étais en avion juste en Grèce de mon pays jusqu'en Grèce avec mon oncle pour

Et j'ai aussi pris un avion pour arriver en France.

Tous les deux voyages ce n'était pas mon identité

Qu'est-ce qui est pour toi le plus difficile durant le voyage ?

Ben déjà quand je suis arrivé en Grèce j'ai fait une année sans rien faire juste la maison dormir et manger et je ne suis même pas allé à l'école. Déjà c'était dur pour moi. Est arrivé en France si je me souviens bien, dormir une nuit devant la porte de la police.

C'était vraiment chaud.

Yaya bassa fait une pause

Voyant que le Yaya bassa se trouve plus à l'aise dans un échange libre je prends l'initiative de Laisser libre cours à l'échange sans m'appuyer sur le questionnaire écrit au préalable

Tu es arrivé ou en France ?

Ben à Paris. J'étais toujours avec mon tonton. Comme arrivé en France, il avait des connaissances, on est parti, je ne sais pas si c'est son pote ou je ne sais pas. On est resté là-bas je crois, cinq jours. Peut-être quatre. Moi je savais que j'étais avec mon tonton, je ne savais pas je n'arrivais pas à poser trop de questions sur lui, comme on est où, parce que j'ai avec mon tonton j'étais avec lui.

Après si je ne me trompe pas, cinquième jour, il me dit attend je t'ai payé un billet de train, je te paye un billet de train pour aller dans une ville, là tu seras scolarisé et tu pourras faire du foot. Comme j'aimais bien aussi le foot, ça faisait partie de mes activités que j'aimais. Je me suis décidé d'accepter, oui, je lui ai demandé s'il allait venir avec moi, mais sa réponse a été carrément « moi je vais rester ici et retournais au Congo pour faire les affaires je ne peux pas rester en France ici, pour te surveiller »

Je réponds que je suis d'accord, pas de soucis. Le soir j'ai pris le train, je suis arrivé à Épinal je suis arrivé vers 17 heures, normalement c'était prévu que quelqu'un vienne me chercher la gare. Selon mon tonton, comme il m'avait expliqué. Je suis arrivé à Épinal, je ne vois personne. Je n'avais pas téléphone, et la personne, je ne savais pas, comme Elle avait discuté avec mon tonton, mon tonton avait dit « oui il va te

reconnaître je lui ai expliqué comment tu es habillé »

Mais il n'y avait personne de 17 heures jusqu'à minuit, non jusqu'à 22 heures, c'était tard, et la façon dont j'étais habillé, j'ai senti un peu froid et comme j'ai dit à la gare alors j'ai commencé à demander s'il n'y avait pas quelqu'un qui cherchait un garçon qui s'appelait fils.

Non non non.

À bientôt minuit, j'ai trouvé un monsieur à qui j'ai expliqué mon cas, avec quelqu'un qui devait venir me chercher. Le monsieur m'a dit « franchement je ne peux pas t'aider, je ne peux pas te garder chez moi, si tu veux tu peux te rendre la police, expliquer la police »

Le monsieur me demande quel âge j'ai, je lui dis que j'ai 16 ans et il me dit en plus tu es mineur je ne peux pas te garder chez moi. Aller vers faut aller voir la police.

Après moi j'ai trouvé ça bizarre d'aller voir la police, ça m'inquiétait d'aller voir la police, comment ça, aller vers la police, je n'ai rien fait. Pour moi je savais qu'elle est à la police, c'était pour porter plainte, soit tu as fait quelque chose de mal. Et directement le monsieur le il faut aller à la police. C'était vraiment bizarre.

Après il m'explique que non, il ne faut pas s'inquiéter, « ils ne te feront rien, c'est juste que tu vas aller te présenter pour leur expliquer, et que tu n'as pas d'endroit pour dormir, parce que je vois ton billet de train que ça marque non tu n'as pas un aller-retour mais juste un aller. »

Le monsieur est parti et je suis resté la 10 ou 20 minutes réfléchir, aller à la police, aller à la police, Ben j'ai vu que la nuit il faisait froid je me suis dit, Je suis obligé d'aller à la police sinon je vais tomber malade où dormir à la gare, et ça ne serait pas bien. Du coup je suis allé voir la police, par les indications de gens tu as comme ça comme ça, je suis arrivé à la police, j'ai trouvé un monsieur qui était là, il n'y avait qu'un seul policier qui était là, je ne savais pas où était la porte, je lui ai fait des gestes coucou et il m'a dit tu sonnes là-bas.

J'ai sonné, il m'a dit tu veux quoi, je lui ai dit carrément que je n'avais pas d'endroit pour dormir, il m'a dit vas-y tu reviens demain. Moi je lui explique que je n'ai pas d'endroit pour dormir et lui Me dis de revenir demain ? Mais je vais aller où ? Je n'ai pas d'endroit pour dormir. Il me dit je ne peux rien faire pour toi, je lui dis qu'il n'y a pas de soucis je me sens plus en sécurité À côté de vous est-ce que je peux dormir devant vous. J'ai dormi devant l'hôtel de police, par terre en plus, parce que j'avais sommeil, j'étais très fatigué. J'avais très sommeil. Sans manger, déjà la journée je

n'avais pas bien mangé car j'étais stressée. Je venais de me séparer de mon tonton. De midi jusqu'à minuit je n'avais pas mangé. Tellement faim, tellement fatigué, j'étais obligé de dormir. J'ai dû dormir une heure ou deux mais je dormais mal, je sentais les gens qui passaient à côté de moi, bien moment la porte s'est ouverte Et j'ai vu quelqu'un je me suis levé, J'ai vu qui avait une voiture de police là. Il y avait deux policiers à côté de moi vas-y réveil toi. Non ce n'était pas comme ça, c'est le monsieur qui était dans le service à nuit À cette heure-là quand tu auras la porte et Il me dit vas-y rentre. Ça a dû lui faire mal j'ai dormi là.

Il me pose des questions, tu as quoi sur toi, je lui réponds carrément que je n'avais que mon sac, et comme ça rien.

Il me demande si j'ai des papiers, Je lui réponds quel papier, je n'ai que mon billet de train il me demande ce qu'est mon nom je lui dis, mon âge il me dit c'est bon, sors.

Je suis sorti j'ai encore dormi là où j'ai dormi. Ça n'a pas duré 30 40 minutes je vais bien policier qui sont venus avec leur voiture, ils sont rentrés ils ont discuté avec le monsieur de cette nuit, il m'a demandé de me réveiller immobile dans la voiture. Je suis monté dans la voiture et moi on est au foyer. Je suis arrivé au foyer et j'ai vu un monsieur je sais plus qui c'est, c'était « un reubeu », il me dit de te pas ça va aller, j'ai trouvé ça bizarre d'arriver là-bas je ne comprenais rien aux explications de ce monsieur pourquoi j'étais là.

Il m'a dit demain tu verras telle et telle personne, mais moi ce n'est pas mon problème ici, problèmes je ne suis pas venu pour ça, mon problème c'était être scolarisé.

Il me répond oui je te comprends mais calme toi, Mais comment ça me calmer évidemment je vais me calmer mais la façon de m'expliquer les choses je ne comprends rien.

Moi je ne suis pas venu pour dormir chez vous, je suis juste venu vous demander si je pouvais dormir chez vous et demain je veux juste retrouver le monsieur qui devait venir me chercher à la gare.

Le monsieur me dit ça va, Tu vas manger, Mais je n'ai vraiment pas d'appétit. Il me dit viens je vais te montrer tu vas dormir, Et j'ai vu des jeunes, un m'a aidé à faire mon lit, Le matin j'ai vu j'ai oublié son nom il m'a dit viens je vais t'accompagner, je croyais qu'il allait m'accompagner à la gare, il m'a emmené à un hôtel encore, il me dit tu vas commencer à laisser si pendant un moment, après tu vas rencontrer madame la mouche, mais c'est qui Madame la mouche ? Il me répond que c'est celle qui s'occupe des jeunes, je lui répond « d'accord pas de soucis »

Après ça fait deux jours, j'ai vu une dame qui est venue, frappe notre porte, Parce qu'on était deux dans la chambre, moi et un autre jeune qui est aussi aujourd'hui à l'association. Madame est venue on frappe à notre chambre, Elle se présente « Je m'appelle... », nous aussi on s'est présenté, après la dame a commencé à me poser des questions, comment j'ai quitté chez moi, Comment je suis arrivé en France.

J'ai trouvé ça déjà bizarre, je suis assez dans ma chambre toute la journée, en train de prier et je l'ai venir je me poser des questions, et je me suis dit mais Madame tu es qui pour me poser ces questions. Je ne peux pas te dire ma vie, Quoi. Sinon ce ne sera pas bien.

Elle m'a dit non ne t'inquiète pas je fais l'évaluation des jeunes qui sont dans l'hôtel avant d'aller voir Madame X. Elle me demande si j'ai fait l'école je lui réponds oui Elle me demande jusqu'à quel niveau je lui réponds en troisième.

Je devais aller au lycée mais je n'ai pas été scolarisé pendant une année, Quand j'étais en Grèce.

C'est comme ça que j'ai compris qu'il y a une dame qui devait venir régulièrement le voir à l'hôtel.

Un matin je suis sorti de l'hôtel j'ai vu une dame, pas une dame, mais une maman, une femme, qui me dit bonjour et me demande c'est toi fils ? Je ne l'ai jamais vu comment peut-elle connaître mon nom ?

Elle s'est présentée, « C'est moi Madame mouche, » j'avais déjà entendu le nom de Madame la mouche plusieurs fois sans savoir qui c'était. Elle me dit quel est madame la mouche et qu'elle va m'évaluer.

M'évaluer ? Ça va tourner la tête, je lui ai répondu mais la madame que je dois aller manger parce que j'ai faim. C'est comme ça que je vais répondu c'était chaud de rien n'était c'était de manger. Ce n'était pas ma faute de lui répond comme ça je vais faim je ne savais pas ce que ça voulait dire évaluer.

J'étais souvent inquiet est-ce qu'on est ce qui va vraiment les choses. Le coup je suis allé manger.

Un jour le jeune qui était avec moi dans ma chambre m'a dit qu'il allait quitter la chambre parce qu'on l'avait accepté pour rester ici. Ça voulait dire quoi rester ici. Ici où ? Ici à l'hôtel ? Éducatrice qui venait de voir un hôtel, ne disait sur vous ennuyer vous pouvez venir au bureau exercices de maths des trucs comme ça, voir du monde. Le garçon de ma chambre Me dit qu'il va aller à l'association on va souvent faire les exercices.

Ah bon ? Et moi ? Je vais aller où ? Il me répond que c'est l'éducatrice qui lui dit qu'il resterait ici, le même jour je l'ai accompagné l'association car avant je vais tout seul mais c'est le seul jeune avec qui j'étais je me promenais.

Je suis donc arrivé à l'association et je te rencontrer éducatrice, et là j'ai rencontré la chef de service qui me dit que c'est toi qui vas venir aussi chez nous en parlant à l'autre jeune. Je ne l'ai même pas posé de questions je ne connaissais pas cette dame. Je connaissais que l'éducatrice qui veut nous voir à l'hôtel. Mais moi je ne comprenais pas pourquoi le jeune vient à l'association et moi je devais rester à l'hôtel. Je me suis senti seul, mais la partir et m'en va me laisser là-bas.

Éducatrice demande si j'ai déjà fait l'évaluation avec Madame la mouche je me demande quelle évaluation.

On m'a toujours parlé d'évaluation mais je ne sais pas quel genre d'évaluation je connaissais le mot le sens mais pas ce que ça voulait dire pour moi de me faire évaluer.

J'ai indiqué

I Est-ce que je l'ai croisé Madame la mouche quand je vais manger et que depuis Elle n'est pas revenue, et que je n'ai pas encore parlé. Éducatrice à appeler Madame la mouche tu as transmis le message de me dire de venir à son bureau le lendemain à 13 heures ou 14h.

Comme j'ai déjà reparti à l'hôtel pour manger Virginie a appelé l'hôtel pour leur dire que si j'arrivais j'avais un rendez-vous avec Madame la mouche.

Je ne connais pas son numéro, je ne connais pas là où elle travaille, j'étais censé demander à un déjeune avec qui je mangeais qu'il est avec moi à l'hôtel, s'il connaît le bureau de Madame la mouche il me la montrer.

Un autre jeune qui est aussi À l'association maintenant a accepté de m'accompagner et me montre son bureau. Il m'a dit tu sonnes là il est reparti et moi je suis monté j'ai vu une dame dans les bureaux je lui dis que je devais venir voir Madame la mouche. Cette dame m'a demandé si j'étais fils je l'ai répondu que oui c'était moi j'ai donc rencontré Madame la mouche on a parlé.

On a parlé on a parlé en a parlé et elle me dit à la fin c'est ça l'évaluation.

Je répète c'est juste ça elle me dit lui c'est juste ça, alors je dis d'accord.

Après je suis redescendu j'ai dû attendre une semaine, Une semaine et demie, et l'éducatrice venue me voir à l'hôtel et me dit aussi tu restes ici.

Là j'ai commencé à comprendre, Madame la mouche avait déjà dit tu n'as plus le droit de quitter le territoire français, j'avais trouvé ça bizarre. Pourquoi je ne pouvais pas

quitter le territoire français. Elle m'a demandé si je vais en Grèce j'ai répondu que oui Elle m'a dit que je ne devais pas quitter le territoire français Elle m'a expliqué pourquoi, j'aurais voulu savoir.

Après j'ai compris, celle qui s'occupe de moi m'a expliqué. Il risque de passer aux hôtels m'expliquer que je resterai ici le temps qu'il y ait de la place des appartements et quand je suis en appartement et d'autres jeunes. Le 12 ou 13 non plutôt le 11 septembre l'éducatrice de l'hôtel m'a dit que je vais avoir une nouvelle éducatrice qui s'occupe de moi. Mais je vais ici qui cette éducatrice, encore une nouvelle personne que je ne connais pas. Je demande à l'éducatrice l'hôtel pourquoi ce ne serait pas elle continuerait à m'occuper de moi, parce que moi je me suis habitué à elle. Ce n'était pas facile à chaque fois de changer de nouvelles personnes au début de l'éducatrice elle-même a remarqué que je ne l'appelais pas je vais toujours au téléphone l'éducatrice que j'avais rencontré l'hôtel.

Je n'arrivais pas à m'adapter parce que je ne connaissais pas.

Ce n'est pas elle que j'ai la première, l'éducatrice de l'hôtel m'expliquer que la nouvelle éducatrice est gentille, qu'elle saurait écouter, et que je ne devais pas avoir peur aller la rencontrer. Et comme je suis un peu timide, la nouvelle éducatrice est venue me rencontrer pour me parler d'un rendez-vous au CIO. Mais je ne savais pas ce que c'était Elle m'a expliqué qu'il aurait un conseiller pour me trouve quelque chose de mes études.

C'est la première fois qu'on me disait quelque chose qui m'intéresse ça m'a vraiment fait du bien

Elle m'a demandé quand est-ce que je serai disponible je lui dis je ne fais rien je suis la disponible on peut aller aujourd'hui Elle m'a dit que ce n'était pas possible aujourd'hui mais si c'est possible demain on ira.

On n'y est que le lendemain neuf heures pour la conseillère, j'ai commencé à parler la conseillère et elle m'a demandé... non en fait c'est mon éducatrice qui a demandé si je voulais faire la cuisine je vais répondu que ça n'avait rien avoir ça m'a fait rire c'était bizarre non moi pas de cuisine.

J'ai dit que ça ne marcherait pas pour moi s'il n'y a pas une option je préfère rester À l'hôtel que de la cuisine.

Nous sommes donc allés voir la conseillère éducatrice m'a rassuré en me disant qu'il aurait plusieurs options. On m'a proposé la mécanique la plomberie et c'est ça ce que je voulais.

On m'a aussi proposé la maçonnerie mais j'ai dit jamais, jamais la maçonnerie. Ça ne marchera pas non plus. Et avec mon échange avec la conseillère elle m'a dit entre la mécanique de la plomberie qu'est-ce que tu choisis dans premier essai dû la plomberie pour

La conseillère m'a demandé de revenir le lendemain pour faire des tests de français et De mathématiques.

Je suis retourné le lendemain j'ai fait des tests vite fait et je suis retourné chez moi

Ça a pris le temps encore je crois que ce jour j'ai posé la question à mon éducatrice m'avait emmené là-bas voilà l'école je suis toujours à la maison, il n'y a rien qui bouge, je suis toujours à la maison je ne fais rien.

Ça veut dire quoi ça mon éducatrice dis non cherche des places disponibles dans les lycées.

Je voulais retourner voir la conseillère parce qu'on m'avait promis que ça ne durerait pas longtemps pour

Mon éducatrice a appelé la conseillère quelle idée d'appli directement l'école et quand elle a appelé l'école a dit que je pouvais commencer le lendemain.

Nous avons évoqué ton parcours jusqu'à ce que tu sois à l'école est-ce que tu veux qu'on parle un petit peu de te rencontres avec les autres personnes du service comme infirmière ?

La première rencontre au service avec une infirmière et c'était vous c'est pour les vaccins je crois. Mais bien avant, quand j'étais à l'hôtel si je me souviens bien, je suis venu vous voir une fois parce que je raisonnais trop je suis venu vous parler je pensais beaucoup quoi.

Tu m'as proposé d'échanger et comme je n'ai pas encore pris en charge par l'association vous m'avez proposé de rencontrer un psychiatre. J'ai trouvé ça bizarre car j'ai toujours entendu les psychiatres soigner les fous et je n'étais pas fou pourquoi je devrais aller voir le psychiatre.

Oui après je me souviens on était faire les vaccins les autres jeunes et puis après j'ai aussi mal oreille la chenille est en vacances ce qui est écrit ce qui m'emmené à la maison médicale j'ai un courrier pour voir « L'oréliste » (ORL) liste et après j'ai rencontré ce spécialiste. C'est là qu'on a découvert que je pouvais encore entendre avec mon oreille gauche et qu'on a tous fait pour que j'ai un appareil. Ça, ça m'a fait du bien aussi.

Depuis ton arrivée en France maintenant cela fait quelque temps que tu es avec nous, comment vas-tu ?

Ça va

Tes inquiétudes sont-elles toujours les mêmes ont-elles changé en as-tu encore ?

J'ai eu sur 100 % de mes questions 80 % de mes réponses que je me posais bien avant quoi

Et par rapport au pays ceux qui sont restés là-bas, est-ce que tu as encore des nouvelles ?

Non toujours pas ça m'inquiète je n'ai toujours pas de réponse pour ça et c'est pour ça que j'ai demandé à vous revoir et à prendre contact avec la psychologue du service et depuis je vais voir quelqu'un au le Centre médicaux psychologiques.

Le fait d'avoir ce suivi maintenant est-ce que tu sens que cela t'a apporté quelque chose ?

Mais ça n'apporte quelque chose, Le fait d'aller se défouler je trouve ça que c'est bien c'est mieux que de pas dire aux gens et problèmes que tu n'as pas

Ce genre de choses-là arriver souvent quand je suis avec les gens je n'ai pas le temps de résonner sur mes parents, Que l'ambiance l'entraînement de foot école et ça passe. Et quand je me retrouve tout seul et s'il n'y a pas d'éducatrice ; pas toutes les éducatrices mais les éducatrices proches celle qui m'a accueilli à l'hôtel mon éducatrice d'aujourd'hui avec qui je peux parler sans audience, même l'infirmière je viens voir souvent son audience, j'ai la facilité à leur parler de mes soucis.

Depuis que tu es pris en charge au sein de l'association que penses-tu de l'accompagnement au niveau de la santé, du bien-être, de l'éducation ?

Moi je dis que c'est une chance est-ce que pour avoir de l'éducation si tu n'es pas accompagné franchement c'est mort. Ce que l'association c'est pour l'on non moi d'abord je n'ai pas pour le moi, c'est vraiment... À moi de vous remercier tout le temps. D'être de trois ans en dehors de ta famille ce n'est pas facile, et de vivre ce que moi j'ai vécu, je ne sais pas si tous les jeunes ont vécu ça, Mais moi c'était vraiment chaud et des jours je ne mangeais pas depuis que je suis arrivé association je n'ai pas fait un seul

jour sans manger, je n'ai jamais dormi dehors, je n'ai jamais eu de problèmes de santé, je n'ai jamais eu de problème avec les gens et tout ça.

Moi je dis que c'est une chance

Est-ce que tu penses que nous pourrions faire de choses supplémentaires pour mieux vous prendre en charge ?

Faudrait améliorer c'est la personne que je rencontre avec qui on a des liens en premier reste notre référence passe quand on me dit d'un coup tu t'inquiétais l'éducatrice pour une autre ce n'est vraiment pas facile moi je vécu ça comme un abandon.

Il faudrait aussi que les gens (les éducateurs et tous les autres) prennent t'as plus de temps sur les temps avec les jeunes pour parler et plus nous expliquer et être sûr qu'on comprend comme moi au début.

Le fait d'avoir créé ces liens est-ce que tu peux dire que cela te permet d'avancer ?

Oui ça m'a beaucoup aidé

Quels sont tes projets maintenant que tu es à l'école ?

Bah de finir l'école de prendre mon bac. De travailler comme tout le monde.

Entretien Amidou²⁶ 17 ans

Entretien enregistré et retranscrit tel quel

Peux-tu me dire d'où viens-tu ?

Je viens de la cote d'ivoire et ça fait un moment que je suis en France

Comment vivais-tu au pays ?

Je vivais avec ma mère et mon oncle (parce que mon père en vit plus). Je vivais avec ma mère et ma grande sœur et ma petite sœur et le petit frère de mon père qui avait décidé de prendre tu sais, ma mère après le décès de mon père.

Mais ça n'allait pas, il me traite beaucoup, il y a beaucoup de choses qui se passait, ça n'avait pas ce n'était pas bien.

De qui est la décision de partir ?

C'est ma grande sœur qui m'a dit de partir, Elle m'a aidé parce que ça n'avait pas elle ne savait pas chez qu'elle allait me laisser, c'est elle qui m'a aidé à sortir de Côte d'Ivoire.

C'est fait beaucoup pour moi ma grande sœur.

La France est-ce que c'est ton premier choix pour venir ?

Je ne savais pas repartir, il fallait juste que je quitte là-bas.

Chaque jour j'avais des coups, il fallait trouver une solution pour que je puisse quitter là-bas.

As-tu envie de me raconter ton voyage ?

Oui je vais expliquer

Alors, j'ai fait ton parcours en voiture mais ça n'a pas été facile pour moi.

Je crois que j'ai fait le Niger, non j'ai fait Cotonou même Guinée puis le Niger tout ça en voiture, j'ai fait trois mois au Niger. Après on a appris le désert en pick-up. Ça n'a pas été facile je crois en a fait deux semaines, peut-être trois dans le désert.

Ça n'a pas été facile mais avec le bon Dieu ça s'est passé et on est arrivé en Libye.

²⁶ Prénom fictif pour assurer l'anonymat du jeune homme

Après en Libye, en cours de route, les arabes, les « Asma boy », ceux qui volent les gens pour les vendre les gens pour qu'on puisse les mettre en prison. Les gens ils nous ont arrêtés en cours de route. Il y avait des femmes et des enfants parmi nous, le plein de choses qui se sont passées là-bas. Il y a eu même des morts en prison. Il y avait des coups moi aussi j'ai reçu de coups, j'ai des traces sur mon corps. Ça n'a pas été facile pour moi

C'est vraiment là en Libye que c'était le plus dur moi.

J'ai été emprisonné là-bas, même pour manger c'était un problème, on ne se lavait pas, ça n'a pas été facile pour moi....

Je pense souvent tout ça dans ma tête

Depuis que tu es en France comment vas-tu ?

Bon, (marque un silence), je me sens mieux qu'avant, franchement. C'est vrai je n'ai pas de parents ici mais je suis avec des gens qui s'occupe de moi. C'est déjà bon pour moi, avec le bon Dieu je sais que ça va arriver. Je vais gagner ma vie.

As-tu encore des nouvelles des personnes restées au pays ?

Ma grande sœur ma petite sœur de temps en temps je parle avec eux mais à chaque fois. Ça me fait du bien. Si j'avais la possibilité de parler avec eux chaque jour je le ferais. Mais je n'ai pas la possibilité donc de temps en temps, je parle avec eux avec ma mère aussi.

Est-ce que tu vas à l'école ?

Ben oui je vais au lycée, j'apprends le français, l'anglais, histoire-géo les mathématiques et plein de trucs. On fait dès les sorties avec les gens du lycée tes activités.

Quels sont tes projets après l'école ?

J'ai envie de travailler en carrelage. Si dieu le veut je vais bientôt commencer en apprentissage. Ce n'est pas facile d'aller à l'école je préfère travailler. Parce que tu vois je connais ma situation, j'ai mal privé ma dignité, est pour moi travailler c'est le plus important. Je n'ai pas envie de partir à l'école j'ai besoin de travailler. Avec le travail je

peux avoir une vie stable, obligatoirement, et Avec le courage j'ai, je suis motivé pour travailler.

Avant de partir quelle image avais-tu de l'Europe et de la France ?

Europe j'entendais des choses que je ne pouvais pas savoir je ne suis jamais allé en Europe. Déjà que le rap c'était bien j'entendais plein de paroles mais je n'ai jamais été donc je ne pouvais pas connaître.

Mais y'a une différence, en Afrique pour que ton enfant aille à l'école il faut que tu payes, ici je n'ai rien payer, ce sont les gens qui m'ont mis à l'école.

Ils m'ont donné un coin pour que je puisse dormir.

Ici en Afrique, j'ai connu quelques gens qui quittent l'Europe pour les vacances et reviennent en Afrique. On les approche, ils sont contents, ils sont en France et on pense qu'ils ont des milliards, ils sont bien habillés, ont des bijoux en or, on pense qu'ici en France c'est le paradis, qu'ils ne souffrent pas, ils restent chez eux. Mais quand je suis arrivé ce n'est pas ça c'est le courage et la motivation et ton comportement qui faut que ça marche bien.

Avant d'arriver à l'association avait tu des craintes, les as-tu encore ?

J'en avais plein j'en ai encore plein.

Comment je vais trouver Ma vie ici, parce que je n'ai pas ma maman ici je n'ai pas mon papa ici, je n'ai pas de famille. Quand je pense beaucoup à ça. Je ne dors pas et c'est pour ça que j'en ai travaillé. Il y a quand même de changement quand je dormais avant que je m'allongé dans lui je vais l'impression d'être encore sur le bateau sur l'eau. Donc souvent il fallait que je me lève pour m'asseoir. Et cette sensation-là Elle a disparu depuis que je parle et que je vois quelque chose ça va.

Quand je te parle de santé tu penses à quoi ?

Quand je dis la santé c'est comme ... je ne sais pas trop comment expliquer, je dors bien et quand je me réveille mon esprit est tranquille.

Je dois dire aussi que depuis que je suis enfance il y a des gens qui m'aident c'est vrai, mais quand je suis chez moi je me retrouve tout seul et la solitude c'est dur.

Pour moi ma vie est encore stable. Je dis ça parce que je sais qu'à la longue les gens qui sont là aujourd'hui je ne peux pas les avoir toute la vie ou pour toute éternité.

Ça fait que je suis un peu perdu et ça m'inquiète beaucoup. J'ai souvent envie d'échanger avec ma famille pour discuter. Et pour moi c'est tout se passe bien mon travail apprentissage moi je ne veux pas rester seul ici je voudrais rapprocher sur ma mère ce matin ça sera petite sœur c'est quelqu'un de ma famille à côté de moi je pourrais discuter je pourrais oublier.

Je pense trop au souci, j'ai trop de pensées et parfois je n'ai pas trop d'appétit.

Ma santé ce n'est pas mon souci même si vous m'aider mon problème c'est d'être tranquille, c'est ça mon souci.

Penses-tu qu'on pourrait faire d'autre chose pour toi ?

Vous m'aidez déjà

Mais dans la vie, il faut parler c'est comme quand tu as une maladie il ne faut pas la cacher sinon on ne peut pas savoir que tu es malade.

Chez nous en Afrique que tu veux où tu ne veux pas tu seras toujours dépendant de l'autre.

Annexe 3 questionnaires personnels éducatifs

Personnel éducatif 2 ans d'ancienneté

Le lien entre le jeune et le personnel éducatif à son arrivée dans notre service :

1. Percevez-vous une méfiance de la part des jeunes à leur arrivée au service ?

Parfois, les trois quarts du temps oui. Moins quand les jeunes viennent des services d'attente/d'urgence de notre association, car ils connaissent déjà les lieux et le personnel.

2. Comment définiriez-vous celle-ci ? Selon vous à quoi est-elle due ?

Quand on prend un jeune en charge, en début d'accompagnement il est méfiant quand on parle de son histoire et : ou de ses papiers, quand on cherche à creuser, bien que ce soient des informations nécessaires à l'accompagnement.

3. Le problème de la langue et/ou de la compréhension fait-il obstacle à la création du lien de confiance ?

Parfois oui, au début en tout cas. Surtout les problèmes de compréhension, la peur que les choses soient mal interprétées.

4. Que pensez-vous de l'interprétariat ? L'utilisez-vous dans vos pratiques et si oui dans quel but ?

L'interprétariat pourrait être bien dans certaines situations mais non pour les échanges personnels, sur l'histoire du jeune. Car la relation est déjà difficile à créer, alors ajouter une personne supplémentaire peut être difficile pour le jeune. Mais pour les démarches administratives oui.

5. Pensez-vous que les jeunes ont besoin d'un temps d'observation de leurs pairs dans leur relation avec le personnel éducatif avant de créer ce lien de confiance ?

Oui, parfois échanger avec les autres jeunes sur le personnel éducatif les rassure avant de créer le lien de confiance.

6. Quelles sont les préoccupations premières de ces jeunes à leur arrivée ?

En premier l'école ou le travail, en second les papiers.

7. Une fois le lien de confiance établi, de quelle manière les jeunes se confient-ils sur leur parcours, leur histoire de vie, leurs attentes et leurs craintes ?

Parfois (souvent) à un moment inattendu, ils lâchent quelques informations, à prendre ou à laisser... Lors de moments plus conviviaux comme des repas, des séjours, les trajets en voitures seul avec un personnel encadrant.

Avez-vous des exemples où cela a été facile et/ou d'autres où le jeune a établi un lien de confiance mais n'a pas évoqué cela et pourquoi selon vous ?

Pas de réponse

Le parcours migratoire et non les raisons de la migration

1. Quels sont les différents parcours migratoires dont vous avez connaissance et quels sont les événements qui portent à réflexion (violences, isolement, histoire du parcours...) qui reviennent souvent lors de vos échanges avec les jeunes sur ce sujet ?

Peu de connaissances à ce sujet... violences, perte d'un proche avec qui ils voyageaient sont les éléments qui reviennent le plus.

Décelez-vous des traits de traumatismes (physiques ou/et psychologiques liés à ce parcours ? de quelle manière (entretien individuel avec les jeunes, échanges de pratiques entre collègues...)? *Pas de réponse*

2. Est-ce que certains jeunes vous parlent d'eux-mêmes, de leur « moral », des violences physiques et/ou psychologiques qu'ils ont subi ? Ou cela se fait-il à la suite de la lecture de leur OPP et les échanges entre professionnels ?

Oui, parfois, les jeunes en parlent d'eux même mais souvent au bout de quelques mois.

3. Que pourrions-nous développer au sein de nos services, en sus de nos outils et professionnels (psychologues, éducateurs, infirmières) déjà en place pour la prise en charge des souffrances psychiques évoquées ?

D'avantages de moments conviviaux, partages de repas, des ateliers cuisine, des temps calmes comme des ballades, des pique-niques...

Personnel éducatif 2 ans d'ancienneté

Le lien entre le jeune et le personnel éducatif à son arrivée dans notre service :

- 1. Percevez-vous une méfiance de la part des jeunes à leur arrivée au service ?**
Certains peuvent être sur la défensive en arrivant, sont réticents à montrer et/ou confier leurs documents d'identité par exemple. D'autres sont au contraire un peu trop confiants.

- 2. Comment définiriez-vous celle-ci ? Selon vous à quoi est-elle due ?**
Cela dépend du parcours en France, le temps d'attente avant évaluation puis attente de l'OPP (ordonnance de placement provisoire), le département d'arrivée, les doutes ou non sur l'âge et du parcours migratoire.

- 3. Le problème de la langue et/ou de la compréhension fait-il obstacle à la création du lien de confiance ?**
Ça peut quand cela crée des malentendus mais la confiance se crée aussi par les attitudes et le non verbal.

- 4. Que pensez-vous de l'interprétariat ? L'utilisez-vous dans vos pratiques et si oui dans quel but ?**
Je l'utilise rarement et seulement pour des questions objectives et administratives. Pour d'autres sujets c'est parfois compliqué d'avoir un intermédiaire.

- 5. Pensez-vous que les jeunes ont besoin d'un temps d'observation de leurs pairs dans leur relation avec le personnel éducatif avant de créer ce lien de confiance ?**
Oui, les échanges avec les jeunes qui sont dans le service peuvent aider la création de la confiance s'ils sont positifs, ou à l'inverse, la rendre plus difficile.

- 6. Quelles sont les préoccupations premières de ces jeunes à leur arrivée ?**
Trouver un apprentissage et faire leur passeport.

- 7. Une fois le lien de confiance établi, de quelle manière les jeunes se confient-ils sur leur parcours, leur histoire de vie, leurs attentes et leurs craintes ?**

De façon spontanée, je ne force jamais la parole sur ces sujets.

- 8. Avez-vous des exemples où cela a été facile et/ou d'autres où le jeune a établi un lien de confiance mais n'a pas évoqué cela et pourquoi selon vous ?**

Par certains, évoquer ces sujets soulage, pour d'autres cela freine la résilience.

Le parcours migratoire et non les raisons de la migration

- 1. Quels sont les différents parcours migratoires dont vous avez connaissance et quels sont les événements qui portent à réflexion (violences, isolement, histoire du parcours...) qui reviennent souvent lors de vos échanges avec les jeunes sur ce sujet ?**

Par la Lybie puis l'Italie, cela est toujours traumatisant car violences, enfermement et danger de la traversée (beaucoup de noyades). Par le Maroc puis l'Espagne cela semble moins traumatisant.

- 2. Décelez-vous des traits de traumatismes (physiques ou/et psychologiques liés à ce parcours ? de quelle manière (entretien individuel avec les jeunes, échanges de pratiques entre collègues...) ?**

Certains ont été blessés physiquement et ont des séquelles. D'autres sont traumatisés, notamment pas la traversée (peur de l'eau par exemple). Les traits sont décelés dans les échanges avec les jeunes et entre eux, des attitudes lors de sorties, les échanges entre collègues.

- 3. Est-ce que certains jeunes vous parlent d'eux-mêmes, de leur « moral », des violences physiques et/ou psychologiques qu'ils ont subies ? Ou cela se fait-il à la suite de la lecture de leur OPP et les échanges entre professionnels ?**

Les échanges spontanés, je ne provoque pas la discussion sur ce genre de sujet.

4. Que pourrions-nous développer au sein de nos services, en sus de nos outils et professionnels (psychologues, éducateurs, infirmières) déjà en place pour la prise en charge des souffrances psychiques évoquées ?

Des groupes de paroles, des activités artistiques (théâtre écritures.) déjà en développement dans notre service.

Personnel éducatif 5 ans et demi d'ancienneté

Le lien entre le jeune et le personnel éducatif à son arrivée dans notre service :

1. Percevez-vous une méfiance de la part des jeunes à leur arrivée au service ?

Pas forcément. Pas plus qu'un jeune qui arriverait sur un nouveau service. Après, cela dépend aussi de s'il s'agit d'un premier service de prise en charge ou s'il est déjà passé par un autre service.

2. Comment définiriez-vous celle-ci ? Selon vous à quoi est-elle due ?

Tout simplement par le fait qu'il ne nous connaît pas. Après, cela dépend de chaque jeune, chaque situation est différente. Si l'on prend l'exemple d'un jeune lambda qui arrive dans un lieu inconnu, de la retenue est toujours présente (environnement nouveau, professionnels nouveaux...). Pour moi il en va de même pour nos jeunes accueillis.

3. Le problème de la langue et/ou de la compréhension fait-il obstacle à la création du lien de confiance ?

Je ne dirais pas que cela fait obstacle à la création d'un lien de confiance mais que cela le rend plus compliquée la communication, si besoin de se confier. La confiance se construit au fil de ce que nous allons vivre « ensemble » et de si nous renvoyons quelque chose de sécurisant, de rassurant.

4. Que pensez-vous de l'interprétariat ? L'utilisez-vous dans vos pratiques et si oui dans quel but ?

Important si communications impossibles avec les jeunes accueillis.

5. Pensez-vous que les jeunes ont besoin d'un temps d'observation de leurs pairs dans leur relation avec le personnel éducatif avant de créer ce lien de confiance ?

Non, je ne pense pas. Le lien de confiance est l'histoire, le cheminement entre deux personnes, deux personnalités, deux vies, deux histoires...

6. Quelles sont les préoccupations premières de ces jeunes à leur arrivée ?

La scolarité et la formation

7. Une fois le lien de confiance établi, de quelle manière les jeunes se confient-ils sur leur parcours, leur histoire de vie, leurs attentes et leurs craintes ?

Ils lâcheront des brides d'informations tout au long de leur prise en charge. Il ne faut pas oublier que souvent, l'histoire qu'ils ont racontée à leur évaluation ne reflète pas forcément la réalité. Il faut que le lien de confiance soit fort pour qu'ils racontent la vérité. Ace jour je n'ai connu qu'un seul jeune qui ma « tout » raconté. A mon sens, il leurs est plus facile de nous parler de leurs attentes et leurs craintes car cela correspond à ce qu'ils vivent aujourd'hui, leur scolarité, leur régularisation, leur avenir, à leurs préoccupations actuelles.

8. Avez-vous des exemples où cela a été facile et/ou d'autres où le jeune a établi un lien de confiance mais n'a pas évoqué cela et pourquoi selon vous ?*Pas de réponse*

Le parcours migratoire et non les raisons de la migration

1. Quels sont les différents parcours migratoires dont vous avez connaissance et quels sont les évènements qui portent à réflexion (violences, isolement, histoire du parcours...) qui reviennent souvent lors de vos échanges avec les jeunes sur ce sujet ?*Pas de réponse*

2. Décelez-vous des traits de traumatismes (physiques ou/et psychologiques liés à ce parcours ? de quelle manière (entretien individuel avec les jeunes, échanges de pratiques entre collègues...)) ? *Pas de réponse*

3. Est-ce que certains jeunes vous parlent d'eux-mêmes, de leur « moral », des violences physiques et/ou psychologiques qu'ils ont subies ? Ou cela se fait-il à la suite de la lecture de leur OPP et les échanges entre professionnels ?
Ce ne sont pas les sujets qu'ils abordent d'eux-mêmes lors d'un entretien. C'est souvent nous qui abordons ces points au cours de nos rendez-vous d'accueil en

entretien individuel, ou encore au moment de la rédaction de leur rapport de majorité. Il arrive aussi que s'ils rencontrent des problèmes de violence à l'école, ou entre eux, à ce moment-là, ils expliquent qu'ils ont déjà vécu la violence au pays et qu'ils ne sont pas là pour cela.

- 4. Que pourrions-nous développer au sein de nos services, en sus de nos outils et professionnels (psychologues, éducateurs, infirmières) déjà en place pour la prise en charge des souffrances psychiques évoquées ?**

Personnel éducatif 8 mois d'ancienneté

Le lien entre le jeune et le personnel éducatif à son arrivée dans notre service :

- 1. Percevez-vous une méfiance de la part des jeunes à leur arrivée au service ?**

Il est vrai que les premiers jours passés avec les jeunes, on ressent une certaine retenue. Je ne sais pas si cela est de la méfiance, mais les premiers échanges sont souvent très brefs et distants.

- 2. Comment définiriez-vous celle-ci ? Selon vous à quoi est-elle due ?**

Je ne sais pas si cela est forcément de la méfiance, je dirais peut-être qu'ils sont sur la retenue, mal à l'aise car ils sont dans un endroit qu'ils ne connaissent pas avec des personnes qu'ils ne connaissent pas.

- 3. Le problème de la langue et/ou de la compréhension fait-il obstacle à la création du lien de confiance ?**

Lorsque le jeune ne parle pas du tout français, les premiers échanges sont très difficiles pour le jeune comme pour l'adulte référent, car on se demande toujours si le jeune a bien compris, s'il peut s'exprimer comme il le souhaite ... Nous utilisons d'autres méthodes comme le photo langage, les applications de traduction pour établir au mieux le dialogue et que le jeune ne se sente pas exclus.

4. Que pensez-vous de l'interprétariat ? L'utilisez-vous dans vos pratiques et si oui dans quel but ?

Jusqu'ici je ne l'ai jamais utilisé donc je n'ai pas trop d'avis à ce sujet.

5. Pensez-vous que les jeunes ont besoin d'un temps d'observation de leurs pairs dans leur relation avec le personnel éducatif avant de créer ce lien de confiance ?

Oui je pense que pour eux c'est important. S'ils se rendent compte que d'autres jeunes sont à l'aise, souriants, qu'ils échangent avec beaucoup de facilité, je pense que cela leur permet de nous accorder un peu plus de confiance et essayer de faire comme eux. La relation de confiance met beaucoup de temps avant de se créer. Je pense aussi que cela passe par le test, ils nous mettent à l'épreuve à travers leurs besoins, leurs demandes et se font leur jugement en fonction des retours qu'on leur apporte.

6. Quelles sont les préoccupations premières de ces jeunes à leur arrivée ?

Pour beaucoup la santé et la scolarité dans un premier temps

7. Une fois le lien de confiance établi, de quelle manière les jeunes se confient-ils sur leur parcours, leur histoire de vie, leurs attentes et leurs craintes ?

Certains en parlent rapidement dès le premier rendez-vous. D'autres, ce sont des sujets que l'on n'évoque absolument pas, car ils n'amènent pas le sujet, donc je préfère ne pas en parler moi. Parfois on parle du pays, de la vie là-bas et tout naturellement le récit du voyage s'en suit.

8. Avez-vous des exemples où cela a été facile et/ou d'autres où le jeune a établi un lien de confiance mais n'a pas évoqué cela et pourquoi selon vous ?

J'ai un jeune qui m'a parlé de tout ce qu'il avait vécu lors du trajet le premier jour où je l'ai rencontré et que je l'ai accompagné sur notre service. Cela a été facile d'en parler et je pense qu'il en avait besoin à ce moment-là. J'ai pu le rassurer sur son passé et lui parler de l'avenir en France. Cela a été une facilité à établir ce lien de confiance. Pour d'autres que j'accompagne, je pense que la relation passe par le fait qu'ils peuvent compter sur nous en France, ils veulent

tourner une page et ne veulent pas forcément que l'on parle du passé pour avancer.

Le parcours migratoire et non les raisons de la migration

- 1. Quels sont les différents parcours migratoires dont vous avez connaissance et quels sont les évènements qui portent à réflexion (violences, isolement, histoire du parcours...) qui reviennent souvent lors de vos échanges avec les jeunes sur ce sujet ?**

Ce qui revient beaucoup dans les échanges, ce sont les conditions du parcours migratoire, Devoir travailler dur (esclavagisme quasiment) pour continuer le voyage. Les violences, voir même la torture les ont beaucoup marqués, et toutes les personnes qui ont pu perdre la vie devant leurs yeux. A cela s'ajoute les conditions de vie (la faim, le fait de vivre à plusieurs dans une petite pièce enfermée, dans des conditions insalubres).

- 2. Décelez-vous des traits de traumatismes (physiques ou/et psychologiques liés à ce parcours ? de quelle manière (entretien individuel avec les jeunes, échanges de pratiques entre collègues...) ?**

Oui énormément, même pour les jeunes qui n'en parlent pas. Lors des entretiens ce qui revient souvent, ce sont les cauchemars, les nuits sont sources d'angoisses, ils sont dans le noir, il n'y a pas de bruit, c'est un moment où ils réfléchissent beaucoup, des images reviennent, ils ne trouvent pas le sommeil. Pour beaucoup, on retrouve des traumatismes physiques et psychologiques, on l'observe beaucoup aussi lors des échanges entre professionnels lors de nos réunions d'équipe.

- 3. Est-ce que certains jeunes vous parlent d'eux-mêmes, de leur « moral », des violences physiques et/ou psychologiques qu'ils ont subies ? Ou cela se fait-il à la suite de la lecture de leur OPP et les échanges entre professionnels ?**

Beaucoup arrivent à en parler, parfois ils survolent leur parcours. Les évaluations souvent nous apportent de plus amples informations. Mais il y a aussi des jeunes qui sont en mesure de donner des détails très précis de leur parcours, des violences subies.

4. Que pourrions-nous développer au sein de nos services, en sus de nos outils et professionnels (psychologues, éducateurs, infirmières) déjà en place pour la prise en charge des souffrances psychiques évoquées ?

C'est une question difficile qui revient souvent en vue des problématiques et besoins des jeunes. Je pense que d'abord, des informations spécifiques sur cette thématique sont indispensables. Pour comprendre cette souffrance et être en capacité d'aborder les jeunes de manière plus spécifique. La suite doit se faire en équipe, on doit échanger, s'écouter, partir de fait concret et tenter de proposer des ateliers, des suivis adaptés.

Personnel éducatif 5 mois d'ancienneté.

Le lien entre le jeune et le personnel éducatif à son arrivée dans notre service :

9. Percevez-vous une méfiance de la part des jeunes à leur arrivée au service ?

Je pense qu'il peut y avoir une certaine méfiance pour le jeune qui va dans l'inconnu. Les jeunes sont souvent stressés à leur arrivée.

10. Comment définiriez-vous celle-ci ? Selon vous à quoi est-elle due ?

Une appréhension malgré le fait que certains connaissent l'association par le bouche à oreille. Elle peut être liée à leur parcours migratoire et à la confiance qu'ils ne pouvaient pas donner à tout le monde.

11. Le problème de la langue et/ou de la compréhension fait-il obstacle à la création du lien de confiance ?

Oui je pense, car il peut y avoir de gros quiproquos tel que : « untel t'as donné ton porte-monnaie » et la personne a cru que je lui disais qu'il était un voleur.

12. Que pensez-vous de l'interprétariat ? L'utilisez-vous dans vos pratiques et si oui dans quel but ?

Je pense que cela peut être utile dans les démarches importantes, s'il n'y a pas de compréhension. Pour l'instant, je n'en ai pas eu l'occasion.

13. Pensez-vous que les jeunes ont besoin d'un temps d'observation de leurs pairs dans leur relation avec le personnel éducatif avant de créer ce lien de confiance ?

Oui, on ne peut pas faire confiance à n'importe qui.

14. Quelles sont les préoccupations premières de ces jeunes à leur arrivée ?

Être scolarisé, être logé.

15. Une fois le lien de confiance établi, de quelle manière les jeunes se confient-ils sur leur parcours, leur histoire de vie, leurs attentes et leurs craintes ?

Ça peut venir de conversations qui leurs rappellent des souvenirs, des questions.

16. Avez-vous des exemples où cela a été facile et/ou d'autres où le jeune a établi un lien de confiance mais n'a pas évoqué cela et pourquoi selon vous ?

Cela dépend de la personnalité du jeune et du lien qui se crée. Parfois ils ne disent rien et le facteur temps joue sur le traumatisme.

Le parcours migratoire et non les raisons de la migration

5. Quels sont les différents parcours migratoires dont vous avez connaissance et quels sont les événements qui portent à réflexion (violences, isolement, histoire du parcours...) qui reviennent souvent lors de vos échanges avec les jeunes sur ce sujet ?

Déscolarisation, prison, violences mal ou peu nourris, travail dans un autre pays pour financer leur parcours.

6. Décelez-vous des traits de traumatismes (physiques ou/et psychologiques liés à ce parcours ? de quelle manière (entretien individuel avec les jeunes, échanges de pratiques entre collègues...) ?

J'ai constaté des traumatismes physiques (cicatrices, séquelles de tortures) et psychologiques (certaines déficiences). Le jeune établit souvent un lien lors des rendez-vous médicaux.

7. Est-ce que certains jeunes vous parlent d'eux-mêmes, de leur « moral », des violences physiques et/ou psychologiques qu'ils ont subi ? Ou cela se fait-il à la suite de la lecture de leur OPP et les échanges entre professionnels ?

Les deux suivant le traumatisme et la personnalité

8. Que pourrions-nous développer au sein de nos services, en sus de nos outils et professionnels (psychologues, éducateurs, infirmières) déjà en place pour la prise en charge des souffrances psychiques évoquées ?

Plus de présence de la psychologue au sein du service. Des temps d'échanges thématiques.

Personnel éducatif 2 ans et demi d'ancienneté

Le lien entre le jeune et le personnel éducatif à son arrivée dans notre service :

1. Percevez-vous une méfiance de la part des jeunes à leur arrivée au service ?

Oui, d'une manière générale, j'ai pu constater une méfiance chez les jeunes lors des premières rencontres. Je trouve néanmoins qu'elle est moins importante chez les jeunes arrivant au service que chez ceux qui sont en attente d'évaluation ou de décision. En revanche, elle demeure importante et perdure davantage dans le temps pour les jeunes qui arrivent au service après avoir passé beaucoup de temps en structure d'urgence et pour qui l'évaluation a pu s'avérer compliquée.

2. Comment définiriez-vous celle-ci ? Selon vous à quoi est-elle due ?

Je pense qu'il faut du temps pour que les jeunes puissent nous faire confiance. Ils arrivent dans un service qu'ils ne connaissent pas, doivent s'adapter au fonctionnement et pour se faire un temps d'observation est souvent nécessaire. Ceux pour qui il y a eu un doute sur la minorité sont d'autant plus méfiants car ils ont dû se justifier et ont toujours le sentiment de devoir le faire. A l'arrivée dans le service, nous prenons un temps pour faire connaissance avec le jeune et demandons pour se faire des informations sur son parcours avant d'arriver chez nous. Bien souvent, les jeunes ont déjà dû répéter leur histoire à de nombreuses reprises et cet entretien « anodin » peut donc sembler intrusif en fonction des demandes qui sont faites. Pour ma part, je ne m'attarde pas sur le parcours du jeune mais centre plutôt l'entretien sur ses envies/projets et ses attentes vis à vis du service et de la relation d'accompagnement. Je pense qu'en axant sur le travail à faire ensemble, la relation se crée plus facilement et qu'une fois qu'un lien de confiance est établi, le jeune se sentira libre d'échanger s'il le souhaite sur des aspects de son histoire.

3. Le problème de la langue et/ou de la compréhension fait-il obstacle à la création du lien de confiance ?

Cela peut effectivement être un frein car ça peut générer des incompréhensions ou des malentendus que ce soit pour le jeune ou pour nous. Un jeune qui peine à se faire comprendre pourra difficilement exprimer les émotions ressenties, le dialogue reste alors basé uniquement sur des aspects « pratiques » sans possibilité d'approfondir....Le lien de confiance pourra quand même s'établir mais cela nécessitera certainement plus de temps.

4. Que pensez-vous de l'interprétariat ? L'utilisez-vous dans vos pratiques et si oui dans quel but ?

Je n'ai jamais eu recours à un service d'interprétariat. En revanche, j'utilise régulièrement des traducteurs en ligne pour pouvoir échanger avec des jeunes qui ne parlent pas français. La limite de ces traducteurs étant que la traduction n'est pas toujours juste et qu'encore une fois, cela ne permet pas un échange plus profond. J'ai également déjà été amenée à demander à des jeunes de faire la traduction mais cette fois la limite est le manque de confidentialité donc ce n'est pas possible pour aborder tous les sujets... Je pense que nous devrions faire appel plus souvent à des services d'interprétariat, au moins au début de l'accompagnement pour s'assurer que nous comprenions bien les attentes du jeune et lui le fonctionnement du service.

5. Pensez-vous que les jeunes ont besoin d'un temps d'observation de leurs pairs dans leur relation avec le personnel éducatif avant de créer ce lien de confiance ?

Absolument ! Le lien de confiance entre jeunes se crée très facilement et il y a une grande solidarité entre communauté. Aussi, lorsque les nouveaux arrivants constatent que leurs pairs font confiance aux éducateurs, ils auront tendance à le faire plus facilement aussi. De même que lorsque des « anciens » évoquent avec les nouveaux des difficultés avec un éducateur, la méfiance sera décuplée. J'ai pu remarquer à plusieurs reprises que des jeunes amis avec certains que j'accompagne venaient facilement vers moi lorsqu'ils remarquaient le lien créé avec les anciens. Dans ma pratique, il m'arrive de m'appuyer sur des jeunes de

confiance pour aider les nouveaux arrivants à s'intégrer. Je fais en sorte de les mettre en lien et demande aux « anciens » de guider un peu les nouveaux... Je le faisais d'autant plus lorsque j'accompagnais les jeunes à l'hôtel.

6. Quelles sont les préoccupations premières de ces jeunes à leur arrivée ?

La première préoccupation est la scolarité et de plus en plus, la question de l'apprentissage est abordée dès l'arrivée du jeune. La question des papiers arrive rapidement aussi chez la majorité des jeunes. Ensuite, certains expriment la volonté de faire du sport.

7. Une fois le lien de confiance établi, de quelle manière les jeunes se confient-ils sur leur parcours, leur histoire de vie, leurs attentes et leurs craintes ?

Au fil de l'accompagnement, le lien de confiance se tisse et les jeunes confient des bribes de leur histoire de manière décousue. Cela peut être lorsque quelque chose leur évoque un souvenir, qu'ils souhaitent partager ou bien lors d'événement particulier comme les fêtes qui rappelle le manque de la famille. Certains s'appuient sur des photos pour illustrer leur vie au pays. Les démarches concernant l'obtention des documents d'identités sont souvent propices à des échanges car les jeunes ont besoin d'un proche pour récupérer les documents et ils évoquent donc fréquemment la famille restée au pays. Concernant les attentes, elles sont exprimées à l'arrivée mais souvent bridées. Le PPE donne l'occasion de revenir et d'approfondir ce point mais je dirai que le moment où elles s'expriment le plus est celui de la préparation à la sortie. L'étape clé pour moi est la rédaction de la lettre pour la préfecture. A ce moment-là, les jeunes révèlent parfois des éléments qu'ils n'avaient pas évoqué au préalable. La question de l'évaluation revient lorsque les choses qui ont été dites s'avèrent fausses, Certains l'expriment, demandent à relire les évaluations de peur de se contredire.

8. Avez-vous des exemples où cela a été facile et/ou d'autres où le jeune a établi un lien de confiance mais n'a pas évoqué cela et pourquoi selon vous ?

Pour ma part, le lien de confiance s'est établi plus facilement avec les jeunes que j'ai pu accompagner à l'hôtel, surtout ceux qui étaient à Remiremont. En effet, leur isolement était tel que j'étais la seule personne référente pour eux au moment difficile de l'attente de l'évaluation et de la décision, contrairement à ceux d'Epinal qui avaient la possibilité de venir au bureau. J'ai pu en accompagner certains dans des démarches de soin importantes et les temps passés à l'hôpital ont été fort. J'ai l'exemple de deux jeunes qui se sont beaucoup confiés durant ces moments-là. Il s'avère que lorsqu'ils sont arrivés au service, je m'occupais encore des hôtels et je ne suis donc pas leur éducatrice référente ; pour autant, le lien que j'ai avec eux est bien plus fort que celui que j'ai avec certains de mes suivis. Je pense que c'est parce que j'étais à leurs côtés durant toutes les étapes difficiles mais également dans les bonnes nouvelles comme le résultat de leur évaluation et l'intégration du service. Parmi les jeunes que j'accompagne, certains se confient très peu sur leurs attentes, craintes, etc... Il a été difficile pour moi de reprendre certains jeunes qui étaient accompagnés par d'autres collègues avant. Le fait que l'accompagnement ait été « coupé » a freiné la relation dans le sens où ils avaient débuté quelque chose et ont eu le sentiment de recommencer de nouveau avec moi. Je pense que les jeunes ont énormément besoin de repères pour pouvoir se sentir en confiance et oser s'exprimer librement. Or, ces repères changent énormément pour certains selon le parcours qu'ils ont eu. Certains ont pu passer par d'autres départements, commencer à s'habituer à des éducateurs là-bas puis ont été transféré à Epinal, accueillis en hébergement d'urgence avec d'autres éducateurs, intégrer ensuite chez nous avec de nouvelles personnes. Il est difficile de devoir toujours répéter les mêmes choses, de vivre des séparations qui peuvent prendre la forme de rupture selon la façon dont elles sont faites. Pour ces jeunes, il sera beaucoup plus difficile de créer du lien par peur de s'attacher à une personne et d'être de nouveau contraint de la quitter....

Le parcours migratoire et non les raisons de la migration

1. Quels sont les différents parcours migratoires dont vous avez connaissance et quels sont les évènements qui portent à réflexion (violences, isolement, histoire du parcours...) qui reviennent souvent lors de vos échanges avec les jeunes sur ce sujet ?

Une grande partie des jeunes venant d'Afrique est passée par la Lybie/Italie et une autre partie par le Maroc et l'Espagne. Le parcours décrit semble plus difficile pour ceux passés en Lybie. Beaucoup y ont connu la prison, le travail forcé... La question de la drogue revient également souvent dans les discours à savoir que les personnes qui tiennent les jeunes prisonniers les obligent à fumer (tabac et drogue) afin de créer une addiction et de contraindre les jeunes à réaliser des actes pour obtenir cette drogue. La question de la perte d'un proche au cours du trajet revient également souvent. Les jeunes prennent souvent la route à plusieurs et peuvent se retrouver séparés pour diverses raisons. Parfois, c'est la prison qui en est la cause : un arrive à être relâché ou à s'enfuir et pas l'autre. D'autres fois, la séparation intervient au moment de monter sur les bateaux pour rejoindre l'Europe. Certains ont également dû faire face au décès de leur compagnon de route sur le parcours (tué en Lybie, décédé en mer...). Dans les discours, il est souvent question de passeurs mandatés par les familles. J'ai été surprise lors des premiers échanges de constater qu'un grand nombre de jeunes ont voyagé sans connaître la destination réelle ou les conditions de voyage... Beaucoup expliquent qu'ils ont été forcés de monter sur les bateaux et décrivent la peur qu'ils ont pu ressentir. Les conditions de vie décrites par ceux passés par des camps (en Italie, à Calais) sont également difficiles. Les jeunes expliquent qu'ils sont parfois pris pour cible par des personnes malintentionnées qui les obligent à commettre des délits (ex : vol, vente de drogue...). Un jeune que j'ai accompagné à l'hôtel avait vécu un viol en réunion à Calais car il avait refusé de se soumettre aux ordres d'un dealer avec lequel il avait dans un premier temps accepté de collaborer pour de l'argent. Certains jeunes avouent avoir commis d'eux même des délits (notamment des vols) pour obtenir de l'argent dont ils manquaient...

2. Décelez-vous des traits de traumatismes (physiques ou/et psychologiques liés à ce parcours ? de quelle manière (entretien individuel avec les jeunes, échanges de pratiques entre collègues...) ?

Beaucoup de jeunes ont des cicatrices liées à des coups pris sur le parcours... Certains arrivent avec des blessures plus importantes (ex : un jeune avec une balle dans le pied) ou encore des fractures mal soignées qui laissent des séquelles... C'est souvent par ce biais des blessures physiques que les traumatismes psychologiques sont évoqués par les jeunes. J'ai l'exemple d'un jeune que j'accompagne qui a de nombreuses cicatrices et m'explique qu'il souhaiterait s'en débarrasser car à chaque fois qu'il les regarde il ne peut s'empêcher de repenser à ce qu'il a vécu. Un grand nombre de jeunes n'évoque pas les traumatismes psychologiques (peur de faire remonter des souvenirs ? Volonté d'oublier ? Peur de paraître « faible ? Méfiance ?) ... Il semble encore difficile pour certains de se confier sur les ressentis, les peurs liées au parcours mais la venue d'une psychologue dans le service permet d'avancer sur ce point. Les traumatismes peuvent ressurgir à certains moments comme lorsque nous faisons des activités qui peuvent faire remonter de mauvais souvenirs. Par exemple, j'ai été amenée à deux reprises à réaliser une activité kayak avec des jeunes et ai pu voir une grande peur de l'eau chez certains. Des collègues ont pu décrire la même chose pour l'activité laser Game qui renvoie à la guerre, aux armes... Plusieurs jeunes expliquent qu'ils rencontrent des difficultés à trouver le sommeil car dans ces moments de solitude « les souvenirs remontent » ; certains font des cauchemars très réguliers. J'ai le souvenir d'un jeune suivi à l'hôtel victime de terreurs nocturnes toutes les nuits, un autre que nous accompagnons sur le service demande régulièrement à un de ses colocataires de dormir dans sa chambre lorsqu'il fait des cauchemars. Certains jeunes ont peur de la solitude : un de ceux que j'accompagne ne peut pas rester dormir dans l'appartement s'il est seul car cela l'effraie. Il apparaît que la compagnie des pairs est une échappatoire pour éviter de se retrouver seul face à ses souvenirs et les peurs qui en découlent...

3. Est-ce que certains jeunes vous parlent d'eux-mêmes, de leur « moral », des violences physiques et/ou psychologiques qu'ils ont subi ? Ou cela se fait-il à la suite de la lecture de leur OPP et les échanges entre professionnels ?

D'une manière générale, je constate une grande pudeur chez les jeunes qui n'évoquent que très peu les violences subies. Néanmoins, certains se confient plus facilement que d'autres. Lorsque j'accompagnais les jeunes à l'hôtel, ces questions étaient abordées davantage. En effet, à l'arrivée des jeunes, je les invitais à m'expliquer « ce qu'ils voulaient » de leur parcours et surtout à aborder les éventuels problèmes physiques afin qu'ils puissent être pris en charge si besoin. Aussi, certains faisaient des récits très détaillés des violences subies, notamment en prison. Le fait que les jeunes soient dans une situation d'attente amplifiait les difficultés psychologiques car les journées sont longues quand on attend et les souvenirs ressurgissent... Lors de ma première visite à l'hôtel de Remiremont, j'ai été profondément touchée par la souffrance, la tristesse que je décelais chez ces jeunes, à tel point que j'ai vomi en rentrant. Lorsque j'allais là-bas, beaucoup expliquaient que leur moral était au plus bas, qu'ils n'avaient goût à rien... C'était très difficile d'emmagasiner toute cette souffrance. J'avais toujours le sentiment d'être « vidée » en rentrant de là-bas. Je passais toujours un temps individuel avec chaque jeune dans les chambres et il semble que ce contexte était propice aux confidences... Sur le service, je trouve que les jeunes se confient moins sur ces questions. Lorsqu'ils savent qu'ils sont pris en charge, ils se concentrent davantage vers l'avenir et se préoccupent donc plus de leurs projets que du parcours et des difficultés pour arriver jusque-là. Comme je le disais précédemment, je ne m'attarde pas sur la question du parcours à l'accueil du jeune, sauf si je sens une volonté d'en parler. Je ne reviens pas sur l'OPP lors de l'accueil car j'estime que le jeune a déjà assez raconté son histoire et qu'il n'y a pas besoin de répéter encore une fois... Certains jeunes que j'accompagne ne se sont jamais confiés sur les traumatismes subis, d'autres ont pu le faire au cours de l'accompagnement et certains commencent à le faire maintenant qu'ils sont sur le point de quitter le service comme si ce « nouveau départ » rappelait le premier.

4. Que pourrions-nous développer au sein de nos services, en sus de nos outils et professionnels (psychologues, éducateurs, infirmières) déjà en place pour la prise en charge des souffrances psychiques évoquées ?

Je trouve déjà que c'est une grande avancée que nous ayons une psychologue sur le service. J'ai déjà pu orienter plusieurs jeunes vers elle lorsqu'ils évoquaient des souffrances psychologiques. Néanmoins, au vu du grand nombre de jeunes, l'idéal serait d'avoir un psychologue par service. Je pense qu'il serait intéressant de mettre en place des groupes de paroles pour les jeunes pour leur permettre de se retrouver et d'extérioriser des souffrances avec leurs pairs qui ont connu les mêmes. Je pense également que nous devrions tous être formés sur les traumatismes liés au parcours migratoire afin de mieux pouvoir les appréhender.

Enfin, j'ai pu constater que certaines activités peuvent être support à l'expression des souffrances. Par exemple, lorsque je fais des ateliers peinture, plusieurs jeunes choisissent des modèles exprimant la tristesse et ces moments sont donc propices aux échanges... Les ateliers d'écriture se sont également révélés être de très bons supports. Nous faisons toujours en sorte d'orienter ces ateliers sur une thématique mais sans contraindre les jeunes. Par exemple, nous en avons fait plusieurs sur les thématiques du temps, des souvenirs, du voyage, des rêves pour clôturer par un thème d'écriture sur « le voyage dans le temps », où les jeunes étaient libres d'écrire sur un souvenir, une destination de voyage avec pour consigne que cela pouvait être réel ou fictif. Nous avons alors été surprises de constater que tous les jeunes ont écrit des textes personnels évoquant un souvenir avec une personne qui leur était cher. La lecture des textes a permis à chacun d'aborder la question du manque des proches et ce fût un moment très riche en émotion. Je pense que nous devrions donc favoriser tous ces supports qui permettent de libérer la parole...

Cadre 1 an d'ancienneté

Le lien entre le jeune et le personnel éducatif à son arrivée dans notre service :

1. Percevez-vous une méfiance de la part des jeunes à leur arrivée au service ?

Oui plus ou moins marquée chez certains jeunes

2. Comment définiriez-vous celle-ci ? Selon vous à quoi est-elle due ?

Plus que de la méfiance, je parlerai d'une « mise en retrait » naturelle ou instinctive. C'est un temps d'observation et de compréhension des nouveaux codes qui l'entourent et qu'il doit s'approprier.

3. Le problème de la langue et/ou de la compréhension fait-il obstacle à la création du lien de confiance ?

Non, je ne crois pas. Le lien peut se créer malgré l'obstacle de la langue. Les faits plus que les mots sont alors marquants pour les jeunes.

4. Que pensez-vous de l'interprétariat ? L'utilisez-vous dans vos pratiques et si oui dans quel but ?

Je l'ai utilisé pour la traduction assermentée de documents d'identité ou pour un entretien de recadrage avec un jeune (présence d'une professionnelle de l'équipe bilingue)

5. Pensez-vous que les jeunes ont besoin d'un temps d'observation de leurs pairs dans leur relation avec le personnel éducatif avant de créer ce lien de confiance ?

Oui également, cela y contribue.

6. Quelles sont les préoccupations premières de ces jeunes à leur arrivée ?

Être scolarisé

7. Une fois le lien de confiance établi, de quelle manière les jeunes se confient-ils sur leur parcours, leur histoire de vie, leurs attentes et leurs craintes ?

Pas de réponse

- 8. Avez-vous des exemples où cela a été facile et/ou d'autres où le jeune a établi un lien de confiance mais n'a pas évoqué cela et pourquoi selon vous ?**

Pas de réponse

Le parcours migratoire et non les raisons de la migration

- 1. Quels sont les différents parcours migratoires dont vous avez connaissance et quels sont les événements qui portent à réflexion (violences, isolement, histoire du parcours...) qui reviennent souvent lors de vos échanges avec les jeunes sur ce sujet ?**

Pas de réponse

- 2. Décelez-vous des traits de traumatismes (physiques ou/et psychologiques liés à ce parcours ? de quelle manière (entretien individuel avec les jeunes, échanges de pratiques entre collègues...) ?**

Je peux les déceler lors d'arrivées directes sur le service (regard apeuré, position de retrait, recroquevillé...)

- 3. Est-ce que certains jeunes vous parlent d'eux-mêmes, de leur « moral », des violences physiques et/ou psychologiques qu'ils ont subies ? Ou cela se fait-il à la suite de la lecture de leur OPP et les échanges entre professionnels ?**

Lors de ma présence sur les services d'urgence, cela peut être le cas. Certains jeunes avaient ressenti le besoin de s'épancher sur leurs inquiétudes d'être sans nouvelles de leurs proches ou fragilisés moralement par la difficulté du parcours (noyade)

- 4. Que pourrions-nous développer au sein de nos services, en sus de nos outils et professionnels (psychologues, éducateurs, infirmières) déjà en place pour la prise en charge des souffrances psychiques évoquées ?**

Ateliers bien être par des professionnels extérieurs comme la musicothérapie, la sophrologie...

Annexe 4 questionnaire psychologue du service.

Questionnaire pour la psychologue du service

1. Quel rôle avez-vous au sein de l'association ?

J'interviens auprès des jeunes en individuel et en collectif, auprès des équipes pour parler ensemble des situations et auprès de professionnels extérieurs pour la création de partenariat.

Mes missions principales sont :

L'introduction à la fonction du psychologue.

La proposition d'un soutien psychologique aux jeunes à travers des entretiens individualisés, avec si nécessaire le passage de relai vers un professionnel extérieur permettant de proposer une psychothérapie au long court.

La création, la mise en place et l'animation d'activités collectives.

L'apport d'un regard psychologique aux autres membres de l'équipe, dans leur évaluation des jeunes accueillis.

La création de partenariats appropriés pour garantir la cohérence de la prise en charge de la santé mentale des jeunes sur le secteur.

La rédaction d'écrits argumentés et éclairés sur la psyché des jeunes dans certaines circonstances et sous certaines conditions.

2. Dans quel cadre recevez-vous les jeunes mineurs non accompagnés ?

Je ne reçois en entretien que les jeunes ayant explicitement exprimé la demande d'un rendez-vous avec la psychologue. Les propositions de rendez-vous sont en général faites par les infirmières, les éducateurs ou les chefs de service. Ces propositions faites aux jeunes par mes collègues sont la principale « porte d'entrée » pour les demandes de rendez-vous. Dans certaines situations les jeunes me font la demande directement ou je peux être amenée à leur proposer une rencontre individuelle, qu'ils sont libres d'accepter ou non. Dans les services d'accueil d'urgence, il est fréquent que les jeunes me fassent la demande eux-mêmes à la suite de l'atelier de présentation de la fonction du psychologue que j'anime.

3. Quelles sont les vulnérabilités et fragilités que vous avez pu déceler lors de vos entretiens ?

La question de la parole et de sa protection est centrale. Il est nécessaire et essentiel de leur assurer la confidentialité des échanges qui ont lieu dans le cadre de nos entretiens. La mise en confiance prend du temps, sans avoir la certitude qu'elle soit atteinte. « Parler pour aller mieux » est un concept qui me semble rester abstrait pour la plupart des jeunes. Faire l'expérience d'un soutien psychologique dans le cadre de nos entretiens permettrait à certains de prendre conscience de leur santé mentale et de la nécessité de la considérer. Le fait de ne pas pouvoir s'exprimer dans sa langue maternelle peut également être un obstacle. L'interprétariat est parfois proposé mais le jeune ne s'en saisit pas forcément. De mon point de vue, l'engagement dans un travail psychothérapeutique avec un professionnel extérieur reste compliqué. Il me semble que la multiplication des intervenants fragilise les liens de confiance et la libération de la parole.

4. Quels sont majoritairement les symptômes perçus ? Pourriez-vous établir une liste des troubles les plus fréquemment évoqués et leur origine traumatique ?

La plainte la plus fréquente lors des premiers entretiens concerne les troubles du sommeil (impossibilité de s'endormir, réveils fréquents, rêves...). Les réminiscences traumatiques sous formes d'images sont également régulièrement évoquées ainsi que des maux de têtes, des difficultés de concentrations et de mémorisation, des difficultés dans la gestion des émotions (colère, tristesse...), une anxiété généralisée et des pensées suicidaires. Ces symptômes semblent dus la fois à leur passé (avant le départ et depuis le départ) mais peuvent également être dus aux inquiétudes concernant l'avenir.

5. Parmi les souffrances psychiques qui vous ont été manifestées, pourriez-vous les définir (violence physique ou psychologique, isolement, sentiment de ne pas comprendre et de ne pas être compris, lassitude, insécurité, abandon, perte de repère culturel et autre...).

L'incompréhension (de ce nouvel environnement et de ses normes), l'attente (que ce soit de la décision concernant la majorité ou de la scolarisation), les incertitudes concernant le futur (procédures administratives, fin de prise en charge à la majorité), la résurgence de problématiques antérieures au départ puis du vécu pendant le voyage, les deuils, les deuils impossibles (disparition d'un proche sans avoir aucun moyen de savoir s'il est vivant ou décédé), la question identitaire sont les thématiques majoritairement rencontrées.

6. Qu'est ce qui, selon votre expérience professionnelle, devrait être approfondit ou travaillé en équipe pour optimiser notre prise en charge, afin d'aider au mieux ces jeunes mineurs à se reconstruire au-delà du traumatisme. ?

La mise en place de groupes thérapeutiques, coanimés avec médiation offrirait aux jeunes des moyens d'expression peut-être plus accessibles. Une formation à l'ethnopsychiatrie pour l'ensemble des professionnels me semblerait pertinente.

Annexe 5 tableau de Berry 1974

Conservation de l'identité culturelle	Relations avec le pays d'accueil	Est-ce le choix du migrant	Type d'acculturation
OUI	OUI	OUI	Intégration
		NON	Intégration paternaliste
	NON	OUI	Rejet
		NON	Exclusion, ségrégation
NON	OUI	OUI	Assimilation (melting pot)
		NON	Assimilation (casserole à pression)
	NON	OUI	Marginalisation
		NON	Déculturation

« J'étais là-bas, je suis ici et demain qui serai-je ? »

Ou comment se reconstruire après le traumatisme que le parcours migratoire peut engendrer chez le jeune mineur non accompagné.

Mots clés :

- Mineurs non accompagnés
- Traumatisme
- Résilience
- Outils d'accompagnement

Ce mémoire est un travail de réflexion autour de la question de la résilience des jeunes mineurs non accompagnés. Elle passe par la recherche des ruptures et traumatismes que le parcours migratoire engendre et la façon dont ces jeunes sont en mesure de se reconstruire.

Pour cela j'ai mené une étude auprès des jeunes accueillis au sein de notre structure par l'intermédiaire d'entretiens, croisés aux entretiens des travailleurs sociaux qui les prennent en charge.

L'importance étant de définir le public concerné par ma recherche et de comprendre les troubles qu'ils manifestent lors de nos entretiens individuels. De quelle manière ces mineurs vivent les ruptures et se reconstruisent au sein de notre société. De quelles façons, nous, professionnels sommes en mesure de les aider dans cette reconstruction. Et comment devons-nous travailler notre pratique professionnelle pour apporter au plus juste une aide en adéquation avec les besoins de ces mineurs non accompagnés.

Mémoire du Diplôme Inter-Universitaire « Santé, société et migration »

Rédigé sous la direction de Roman PETROUCHINE

Année 2018-2019